
Sommaire

Surfer « avec » et « contre » ses pairs. Une « pratique libre » libérée de toute contrainte ?	
Antoine BISSON.....	3
L'art de toucher le cheval - Le solfège de l'équitation	
Carlos PEREIRA	19
Les cultures matérielles et motrices. Un cas africain.	
Jean-Pierre WARNIER	39
Trois dauphins « singeant » un match de Water-Polo contre des nageurs.	
Luc COLLARD et Thierry LESAGE	50
<i>Actualités</i>	62
<i>Abonnement et conditions de publication</i>	65
<i>Contents / Indice</i>	66



La revue *Ethologie* existe depuis 1982 et publie à raison d'un ou deux numéros par an. Elle est éditée par l'ADRET (Association pour le développement et la diffusion des recherches en écologie et éthologie humaines). Le point de vue fondateur consiste à privilégier l'étude scientifique des comportements – humains et animaux – en faisant appel à l'observation en milieu naturel ou à la mise en place de situations expérimentales. L'objectif est d'envisager chaque activité avant tout comme une situation offrant un entrelacs de facteurs interdépendants. Ce qui est posé d'entrée de jeu, ce n'est pas l'individu ou l'animal en isolé, mais les relations les unissant entre eux et les reliant à leur environnement : caractéristiques des communications, rites d'interactions et ritualisation, rapports à l'espace, rapports au temps, modes de socialisation...

L'intérêt porté au contexte de l'action (et au type d'influence que ce dernier peut exercer sur les conduites des individus) ne pouvait laisser indifférents les tenants de la Praxéologie motrice. La Praxéologie motrice est l'étude scientifique de l'action dont la pertinence est motrice. Il s'agit d'analyser les tactiques et les techniques du corps, essentiellement dans le champ des jeux et des sports ; de prendre en considération les mécanismes décisionnels, « sémiotiques » ou bien encore de rendre compte de la nature des interactions motrices, du système de réussite et des réseaux de communication mis en jeu. On peut également envisager les conditions sociales de production de l'action motrice.

La convergence des problématiques émergeant de ces deux disciplines est à l'origine d'une nouvelle appellation de la revue : *Ethologie & Praxéologie*, à compter du numéro 13 de 2009.

Directeur de la publication

J. GOLDBERG

Rédactrice en chef

F. BURGAUD

Comité de publication :

F. BURGAUD, L. COLLARD, F. DOLIF-PERROS, B. DURING, E. DURING
J. GOLDBERG, T. LESAGE, P. PARLEBAS, J.-M. POUPARD

Comité scientifique

P. BORDES, B. BREVAN, B. CYRULNIK, E. DUGAS, J. ETXEBESTE, T. GOBERT,
J. HERNANDEZ MORENO, H. JONCHERAY, F. LAGARDERA, P. LAVEGA, F. LESTIENNE,
A. OBŒUF, J.-C. ROUCOUSE, F. THULLIER, J.-P. WARNIER, Y. WINKIN

Nous remercions Marion Bousquet et Sandra Toro
pour la révision des résumés des articles en anglais et en espagnol.

Surfer « avec » et « contre » ses pairs. Une « pratique libre » libérée de toute contrainte ?

Antoine BISSON

UFR STAPS, Université de Rouen

Résumé

La pratique « libre » du surf se caractérise par l'absence d'adversaire et se revendique en dehors de tout système compétitif institutionnel. Cette étude a pour ambition de discuter ces notions « d'adversité » et de « compétition » en surf en portant notre attention sur les manières dont il se pratique et se donne à voir *in situ*. En ayant eu recours à une méthodologie axée sur des observations directes, différées et participantes, le phénomène de concurrence s'est révélé central et commun à chaque configuration de pratique. Celui-ci se positionne comme un principe organisateur structurant les modalités de pratique en créant un système de répartition des capacités d'action pour l'ensemble de la population de pratiquants. Les placements, déplacements et replacements ainsi que les attitudes observées ont, quant à eux, fait apparaître l'intermotricité instrumentale patente de la pratique mettant en perpétuelle balance la contradiction du « surfer avec » et du « surfer contre » ses pairs pour posséder la vague.

Mots-clés : surf, pratique libre, concurrence, adversaire, intermotricité.

Introduction

Le surf dit « libre » par la Fédération Française de Surf et revendiqué comme tel par la majeure partie des pratiquants¹ est une forme de pratique hors institution dont le trait distinctif est l'absence de compétition. Prenant comme référence le « *simplexe* » de Parlebas (1981) issu de sa « *classification des jeux sportifs* » considérant « *toute situation motrice comme un système d'interaction global entre un sujet agissant, l'environnement physique et d'autres participants éventuels* » ce « surf libre » se positionne dans la classe « *présence d'Incertitude, absence de Partenaire et d'Adversaire* ». Le surf est, dans le cadre de ces activités libres de pleine nature, à envisager comme une pratique physique sans aucune « *interaction motrice essentielle* » (Parlebas, 1999, p. 227) avec autrui.

¹ L'estimation du nombre de pratiquants « libre » par les cadres fédéraux est de l'ordre de 300 000 à 350 000 contre environ 10 000 pratiquants licenciés. Chiffres recueillis en 2010 au siège de la Fédération.

Par ailleurs, le surf est également défini par le site de la Fédération Française de Surf (surfingfrance.com) comme une activité qui « *utilise l'énergie d'une vague pour se faire porter, toute personne qui utilise cette énergie peut donc être considérée comme un surfeur* ». Qu'il s'agisse du point de vue fédéral ou de l'analyse de Parlebas, la définition du surf libre s'articule autour de l'adaptation du pratiquant à l'incertitude produite par l'énergie de la vague. Notre étude se donne pour ambition de faire émerger une autre caractérisation structurelle de l'activité du surf en prenant en compte la diversité des lieux et des moments de pratique.

Nous nous donnons pour objectif, par une méthodologie axée sur l'observation, d'analyser la nature de l'interaction motrice *in situ*, d'identifier en quoi elle peut être constitutive de l'action motrice elle-même. La forte densité de pratiquants convoitant la même vague pourrait s'avérer bien plus contraignante que les conditions naturelles elles-mêmes. L'obstacle majeur de cette pratique ne serait donc pas uniquement constitué par la difficulté produite par la vague, mais serait également représenté par les autres acteurs du même ensemble de contraintes.

Nous articulerons notre réflexion autour de deux questionnements mettant chacun en lumière un paradoxe. D'une part, la pratique dite et revendiquée « libre », par essence non compétitive, est-elle pour autant dénuée de toute compétitivité ? D'autre part, l'activité classifiée « sans adversaire » par Parlebas ne se voit-elle pas emprunte d'adversité ? L'analyse de cette pratique « libre » souvent associée à une activité « libérée » de toute contrainte permettra de nous interroger sur d'éventuels effets pervers au sens où Boudon² les considère, où la recherche de liberté individuelle serait susceptible d'induire un système collectivement coercitif.

Une partie méthodologique sera consacrée à la description des lieux et temps de recueil d'informations, liés à la pratique. Elle aura également pour but de justifier nos choix concernant les modes d'observation et la population considérée. Dans un deuxième temps, les résultats relatifs à l'observation des contraintes structurelles de l'activité nous permettront de comprendre les conduites motrices subséquentes notamment par la mise en évidence de la notion de concurrence. Ces résultats feront l'objet d'une discussion nous donnant la possibilité de conclure à l'existence ou non d'une dimension relationnelle inhérente à la situation motrice, où l'interaction motrice serait « *partie prenante de l'action en cours* » (Bordes *et al.*, 2007, p. 43).

² « Des actions individuelles inspirées par de bonnes raisons peuvent, en se combinant les unes aux autres, en se composant, produire des effets non recherchés. » (Boudon, 1977, préface).

Méthodologie

Une pertinence de lieux associée à une période d'observation

Notre intention est de définir le contexte et d'analyser la population en apportant une attention particulière à l'observation des relations inter-pratiquants et des conduites motrices, et surtout, de faire le lien entre ces éléments constitutifs de chaque configuration observée. Pour ce faire, nous avons fait le choix de sélectionner deux zones géographiques associées à deux périodes distinctes : l'Aquitaine en période estivale, dans une eau à 20-22 degrés, sur des *spots*³ réputés et la Normandie pendant la saison automne-hiver, hors période de congé, dans une eau qui peut descendre jusqu'à 7 degrés. L'objectif est d'observer deux contextes diamétralement opposés censés nous éclairer sur l'étendue des possibles concernant la pratique du surf libre.

Si une sélection des lieux de pratique a été nécessaire, soulignons que l'intérêt et l'originalité de notre recherche résident dans la prise en considération de l'ensemble des individus pratiquant l'activité sans en exclure ou en privilégier une quelconque catégorie.

L'observation de « tous » les pratiquants

Tout individu, à l'eau, en possession d'une planche est considéré comme un pratiquant constitutif de l'univers du surf. Nous nous refusons à toute discrimination portant sur une quantité ou une qualité minimale de pratique justifiant et cautionnant l'appellation « surfeur » par rapport à d'« autres » qui ne seraient que « pratiquants », « touristes », ou encore « débutants ». Nous voulons ainsi dépasser la problématique identitaire qui a fait l'objet d'une de nos précédentes recherches (Bisson, 2011, p. 224) : « *Pourquoi tous les pratiquants ne s'estiment pas systématiquement « surfeur » et pourquoi tous les surfeurs ne considèrent pas comme tels la totalité des pratiquants ?* » L'étude porte donc sur la population entière qui « fait » l'activité. C'est la totalité des pratiquants dans son « ensemble » qui fait que l'activité libre est ce qu'elle est, qu'elle se donne à voir et à comprendre. Attachons-nous également à développer l'aspect temporel lié aux investigations et à la familiarisation du milieu.

Les temps d'investigation et l'accès au milieu

Nous avons fait le choix de séquencer nos observations par tranches de trente minutes. Cette durée de séquence nous permet d'avoir un cadre temporel

³ *Spot* : lieu de pratique.

d'observation suffisamment long pour pouvoir traiter les comportements moteurs de l'ensemble des pratiquants. Elle est, par ailleurs, suffisamment courte pour nous donner la possibilité de « continuer » l'observation à l'aide d'une autre séquence ayant pour objectif d'identifier, soit les répétitions, soit les changements significatifs. Il est en effet tout aussi pertinent d'observer la pratique sur une séquence précise que de reconduire cette observation afin d'envisager ses transformations.

Si le temps nécessaire aux investigations a été conséquent et a demandé une grande disponibilité, celui requis pour accéder au milieu a, quant à lui, été nul. Étant largement antérieure à l'enquête, l'étape de « *familiarisation* » (Arborio et Fournier, 2001, p. 87) nécessaire à la pénétration du monde du surf ne nous a pas imposé un temps supplémentaire. Étant pratiquant, la connaissance des lieux de pratique m'est acquise ainsi que les moyens disponibles permettant d'en déduire les conditions favorables (sites internet, webcam, informateurs privilégiés en mesure d'apporter des confirmations sur les *sessions*⁴ potentiellement « surfables »). Nous pouvons faire état d'une connaissance et d'un savoir technico-tactique en amont qui nous a permis un accès direct à la pratique (accès aux *spots*, aux bonnes conditions de pratique, jusqu'à l'accès à la vague). En effet, des capacités technico-tactiques sont requises pour « tenir le rôle » de pratiquant lors des observations participantes, à l'instar de ce que Becker⁵ a accompli dans le milieu du jazz (Becker, 1985).

Le cadre des investigations que nous venons de décrire en termes de lieu, de population et de temporalité, ne peut néanmoins se révéler fécond qu'à la condition de faire correspondre une méthode particulière avec un type d'informations à rechercher. Chaque méthode choisie engage ainsi un type et une pertinence de données à recueillir permettant de répondre à la question : quelle méthode pour quelle observation ?

Le choix des modes d'observation

Nous avons eu recours à l'« observation directe » afin d'obtenir une bonne visibilité des pratiquants et pour avoir la possibilité de nous déplacer si nécessaire. La contre-partie des avantages associés à cette méthode est que celle-ci n'est réalisable que pour des configurations réunissant un nombre limité de pratiquants. Au-delà de quinze pratiquants, cette méthode ne nous permet plus de quantifier avec exactitude la répartition des vagues prises par niveaux de pratique. De ce fait, nous avons complété ce mode d'observation par un recours à un appareil de prise de vue permettant un traitement différé.

⁴ *Session* : moment durant lequel la pratique du surf est effective.

⁵ Becker était pianiste professionnel et appartenait déjà aux milieux musicaux de Chicago lors de ses recherches.

L'intérêt principal de cette méthode est la possibilité de revenir sur les données afin de quantifier avec précision et certitude le nombre de vagues et le niveau respectif des pratiquants. L'observation différée permet également de prendre le temps d'isoler une partie de l'interaction en délaissant le comptage relatif aux nombres de vagues prises. Pouvoir isoler certaines informations liées au jeu de « placement-déplacement-replacement » de quelques pratiquants, identifier sans pression temporelle les « coups du jeu »⁶, ou encore s'attacher à certaines interactions constituent le deuxième intérêt de cette méthode.

Afin de mettre en relation ce qui « se voit » (en direct ou en différé) et ce qui « se vit », nous procédons à un dernier type d'observation dite « participante ». L'intérêt est de croiser les trois méthodes d'observation. Par conséquent, lorsque les conditions l'ont permis, nous avons eu la volonté de compléter, ou plutôt d'alimenter nos données par une observation participante en mesure de nous informer « différemment ». Déceler les signes de joie, de jubilation, d'énerverment, de lassitude devant l'absence de vague, ou devant le peu de vagues disponibles est l'objectif de cette méthode. Certaines choses ne sont en effet visibles, sensibles, audibles que de « l'intérieur » : les altercations orales, les échanges, les communications verbales ou le plus souvent leur absence sont autant de données significatives pour notre objet de recherche.

Les analyseurs de la grille d'observation

Le recueil d'informations de chaque configuration observée a fait l'objet d'une analyse soumise à une grille dont nous précisons dans le tableau figurant page suivante les intérêts pour notre enquête.

Résultats et discussion

La notion de « configuration » évolutive et multifactorielle

Il s'agit bien d'une configuration, en tant que « *disposition d'un ensemble d'éléments placés en situation d'interdépendance* » (Akoun et Ansart, 1999), dont nous avons été témoin durant toute la durée de notre investigation de terrain consacrée aux observations directes, différées et participantes. L'analyse de l'« *unité figurale* » (Akoun et Ansart, 1999) de la totalité des pratiquants en présence nous a permis d'identifier

⁶ Coup du jeu : « Toute séquence de jeu comprise entre deux bornes définissables de façon précise pour chaque jeu. » (Parlebas, 1999, p. 89).

d'une part, ses invariants, et d'autre part, les éléments qui font d'elle une dynamique en perpétuelle évolution.

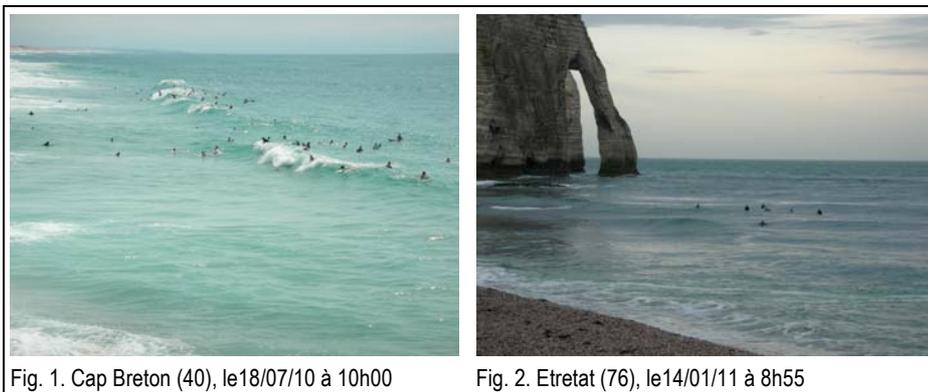
Analyseur	Description	Intérêt
Type de vague	Lieu, régularité, déferlement de la vague.	Incidences sur les placements et déplacements des pratiquants.
Qualité de la vague	Hauteur, vitesse, durée de la vague.	Sanctionne un niveau de difficulté de pratique (en adéquation avec les pratiquants ?).
Conditions de pratique	Température de l'eau, ensoleillement.	Mesurer l'importance et les effets des conditions extérieures en termes de fréquentation.
Densité de pratiquants	Rapport entre la surface longitudinale de l'espace de pratique et le nombre total de pratiquants.	L'espace d'action interindividuel apparaît-il comme un déterminant de l'action motrice ?
Niveau des pratiquants	5 Niveaux identifiés sur la base de l'optimisation de la surface de la vague par l'adaptation des trajectoires.	Homogénéité des regroupements. Adéquation aux exigences requises par la vague ?
Répartition et distribution des vagues par niveaux.	Prises de vagues chiffrées par niveaux de pratique identifiés.	Qui sont les prétendants à la pratique, les exclus de la vague et les « élus » de la glisse ?
La prise de vague	Nombre de pratiquants simultanément en compétition pour prendre la même vague.	Observer la rivalité objective potentielle.
Respect des règles de priorité	Identifier la règle en vigueur, celle dont il est fait « effectivement » l'usage.	Comment s'organise, se règle, se régule et se gouverne la pratique effective ?

Tab. 1. Intérêt et description des analyseurs de la grille d'observation

L'observation de multiples lieux, moments et conditions nous amène à renoncer à une désignation figée de la « configuration » représentative de l'activité. Ayant adopté un regard sur la pratique qui donne droit à la dimension contingente et conjoncturelle des rassemblements de pratiquants, nous concluons que les situations motrices observées apparaissent comme des configurations évolutives et multifactorielles où se donnent à voir toute la diversité et l'ensemble des possibles constitutifs du surf libre.

Par ailleurs, parmi l'ensemble de ces configurations dynamiques, nous pouvons discriminer une constante tendancielle, c'est-à-dire une régularité constatée, dans la tendance à réunir de manière plus ou moins marquée les trois éléments constitutifs de la pratique libre du surf : un « objet de convoitise » (autrement dit la vague), une « zone de tension » et un « agrégat de pratiquants » (en termes de niveaux de pratique et d'aspirations hétérogènes). Nous avons en effet observé, à l'aide de nos analyseurs « Densité » et « Niveau de pratique », des regroupements correspondant à la notion

d'agrégat et caractérisés par la présence minimale, constante et simultanée de plusieurs pratiquants. Pour illustration, voici ci-dessous deux extractions d'observation filmée, l'une effectuée à Cap Breton dans les Landes (Fig.1), en période estivale (plus de 80 pratiquants sur 100 mètres), et l'autre à Étretat en Normandie (Fig.2), l'hiver dans une eau à 7 degrés, en semaine (8 pratiquants sur 70 mètres). De ce constat, nous ne considérons pas la configuration composée d'un seul surfeur comme représentative de l'activité car elle ne touche que très peu de pratiquants, dans très peu de situations ou dans des laps de temps très limités.



L'objet de convoitise et la notion de « concurrence »

L'étymologie du mot concurrence vient du latin *concurrere*, « courir avec ». Faire « avec » les autres est un trait tendanciel caractéristique de la pratique libre. C'est justement la plurivocité du terme « avec » qui nous permet de comprendre la structure concurrentielle de la pratique et d'entrevoir par là même la complexité des relations interpratiquants : les pratiquants doivent à la fois faire « avec » les autres et « contre » eux pour surfer la vague. En effet, tous ont accès à l'activité, mais un seul pratiquant est censé avoir la priorité sur les autres : « *La règle de base ne tolère qu'un seul surfeur par vague* » (surfingfrance.com).

Cela nous conduit à un deuxième point essentiel de la notion de concurrence, celui qui désigne le fait que « *plusieurs personnes poursuivent un même but* » (Grand Larousse en 5 volumes, 1994). Les pratiquants, que nous pouvons en l'occurrence qualifier de « concurrents », sont à considérer comme des personnes ayant le même objectif, celui de prendre des vagues. Tout pratiquant, quel que soit son niveau, sa personnalité ou son histoire, a pour objectif de prendre une vague. Si les moyens pour y parvenir, les procédures, tactiques mises en place, sont variés, le but, quant à lui, reste un invariant que nous pouvons inscrire dans la « *logique interne* »⁷ de l'activité.

⁷ Logique interne : « Système des traits pertinents d'une situation motrice et des conséquences qu'il entraîne dans l'accomplissement de l'action motrice correspondante. » (Parlebas, 1981, p. 31).

D'autre part, nos observations ont mis en lumière des manières différentes de pratiquer telles que la pratique « occasionnelle », l'entraînement sportif, ou encore un investissement dans l'activité pouvant aller jusqu'à ce que certains désignent comme un « art de vivre ». Il est certes possible d'aller surfer pour le contact avec l'élément liquide, la beauté des sites en période estivale, pour faire de l'exercice physique en milieu naturel, ou s'entraîner pour être performant ou encore pour revendiquer un certain état d'esprit empreint de liberté, mais il demeure que la pratique libre sans prendre de vague est au surf ce que le jeu sans ballon est au football. La concurrence est omniprésente dès lors que plusieurs pratiquants, quels qu'ils soient, sont en présence simultanée.

La définition de Ansart (1999) précise que de l'origine latine de concurrence (*concurrere*, de *concurrere*) découle le sens de « *prétendre à la même chose en même temps* ». L'idée de « présence simultanée » identifiée dans la quasi-totalité des configurations observées vient se rajouter à celle de but commun. La notion de concurrence dans la pratique libre du surf désigne donc un but commun ainsi que la présence simultanée de plusieurs (nombreux, voire trop nombreux) pratiquants. C'est l'association de ces deux données qui fait émerger le concept d'objet de convoitise et soulève un questionnement relatif à l'organisation sociale qui en découle : tous au même endroit, au même moment, pour faire la même chose, et plus précisément, pour atteindre le même but.

La concurrence est une forme de rivalité, d'adversité, de conflit entre des individus qui ont la même intention de prendre une vague. Mais c'est aussi un principe organisateur qui structure les modalités de pratique en créant un système de « répartition des capacités d'action » (Demeulenaere, 2003, p. 27) pour l'ensemble de la population de pratiquants. Le surfeur est un concurrent qui prend part à une compétition informelle. C'est un candidat à la possession de vague. La victoire symbolisée par cette prise de vague ne peut revenir qu'à un seul selon la règle de priorité qui rappelle que ne tolère qu'un seul surfeur par vague (Fig.3). La vague devient par conséquent l'objet de convoitise, l'objet du désir, source de concurrence. La concurrence est un conflit et la possession de la vague est la victoire, la récompense. « Prendre » la vague est l'objectif premier de la pratique libre du surf comme nous avons pu le constater dans la majorité de nos observations où pour chaque vague qui déferle, au moins trois pratiquants ramaient simultanément pour tenter d'être celui qui « surfe ».



Fig. 3. Le Santochat, Cap Breton (40) le 06/08/10 à 10h05.

Le schéma concurrentiel se construit inévitablement lorsqu'un pratiquant n'a pas la priorité sur les autres surfeurs par rapport au sens de déferlement de la vague. Trois options se présentent alors à ce pratiquant non-prioritaire. Premièrement, il peut arrêter de ramer et s'avouer « vaincu ». Deuxièmement, il peut continuer et choisir de ne pas se soumettre à la règle de priorité en partant après ou derrière son adversaire. Enfin, il peut poursuivre son action de prise de vague en espérant deux issues, celle où le pratiquant prioritaire ne parviendrait pas à être pris par la vague (par manque de vitesse ou un mauvais *timing*) ou celle où il chuterait rapidement par insuffisance technique. Dans ces deux cas le pratiquant initialement non-prioritaire obtiendrait « le droit » de continuer d'évoluer sur la vague ainsi libéré de cet adversaire. Par ailleurs et au-delà de ces hypothèses technico-tactiques, le pratiquant peut tenter de mettre en place un système d'influences (faisant référence à la notion précitée de « tension ») pour inciter les autres concurrents à arrêter de ramer ou même à ne pas commencer lorsqu'il convoite ostensiblement la vague. Se faire voir et se faire connaître et reconnaître en tant qu'« *expert* » ou « *local* » a donc toute sa pertinence dans ce projet technico-tactique de prise de vague. Nous reviendrons sur ce point dans le paragraphe consacré à ces deux idéaltypes.

Égalité, équité, exclusion

La concurrence est une forme d'organisation sociale des relations où domine un souci d'égalité. La « concurrence pure » et parfaite est censée supprimer toutes les barrières à l'entrée. Tous les pratiquants peuvent tenter leur chance dans le cadre d'un accès libre et facile à l'activité identifiée lors de nos observations. L'égalité de droit sur la possession d'une même vague pose problème lorsque la situation ne permet pas à tous les pratiquants de rivaliser. La concurrence pure, au nom de l'égalité (droit de participer, d'être concurrent), se confronte au problème éthique d'équité (tous n'auront pas accès à la vague).

En effet, lors des séquences observées, un nombre fluctuant mais néanmoins toujours présent de pratiquants ne « surfent pas », et ce, parfois en dépit d'un bon niveau de pratique préalablement identifié (N3, voire N4). Nous constatons par conséquent un système de procédures mises en place dans un projet tactique d'exclusion bien au-delà d'une hiérarchie purement technique qui organiserait la répartition du nombre de vagues par pratiquant. Les procédures de remplacement (après avoir surfé une vague) sont à ce titre particulièrement révélatrices dans cette perspective d'exclusion de ses pairs. Il a clairement été identifié chez certains pratiquants un repositionnement devant les autres qui demeurent en situation « d'attente » (c'est-à-dire au point précis où la vague potentielle est susceptible de venir déferler). Une partie de l'agrégat de pratiquants se voit donc réduite à l'inactivité face à cette circularité de surfeurs.

La concurrence modifie donc les comportements de l'individu mais aussi de ses adversaires. Le système concurrentiel tend tout autant à transcender le pratiquant qu'à exclure l'autre. La concurrence est donc toujours un « rapport ». Rapport qui, au regard de nos observations de terrain, n'est jamais le même en fonction des conditions naturelles et des pratiquants en présence. Nous atteignons cependant la limite de la concurrence lorsqu'un pratiquant est considéré comme un intrus, un étranger du système ne méritant pas sa place en tant qu'adversaire disputant le même objet de convoitise. Mais rappelons que l'ambition de notre étude est d'observer la totalité du système et les pratiquants qui s'y rattachent, nous demeurons donc obligatoirement dans un système concurrentiel où le phénomène d'exclusion est partie intégrante et intégrée de la concurrence même.

Si l'enjeu de ce système concurrentiel est clairement défini par l'intention de prendre une vague, les possibilités stratégiques afin d'y parvenir sont, quant à elles, variées. La pratique libre du surf est une activité dont le « partage » constitue un point essentiel. Il devient alors important de distinguer la « compétition » de la « concurrence » afin de concevoir les conditions dans lesquelles s'effectue ce « partage » et de comprendre comment se régule cette inégalité et comment se gère ce conflit d'intérêt commun pour l'objet de convoitise.

Réglementation compétitive ou régulation concurrentielle

Concurrence et compétition ont en commun la situation de rivalité où s'affrontent des concurrents, mais la deuxième se distingue de la première par un cadre imposé de « règles communes »⁸. Le système concurrentiel admet, quant à lui, un dispositif de régulation fluctuant en fonction des forces en présence. C'est la concurrence qui régule son propre fonctionnement, plus qu'elle ne le réglemente. Rassemblant un agrégat de pratiquants dont la conquête de vague demeure l'enjeu premier et les positionnant en situation d'adversité, la pratique libre du surf s'inscrit davantage dans un système de régulation concurrentielle que dans une réglementation de nature compétitive.

D'autre part, Ansart (1999) souligne également que la compétition « *exclut les débordements de la violence maîtrisée (...) fixant les détails des comportements autorisés* », alors que dans le système concurrentiel propre à la pratique libre, c'est cette dernière notion qui, revendiquée par ses pratiquants, permet et autorise ou tout au moins tolère, les éventuels débordements comportementaux. Si compétition et concurrence ont pour fin commune la victoire, la concurrence ne précise pas la manière d'y accéder. Une compétition déloyale marquerait la négation de l'existence de celle-ci, alors que la concurrence dite déloyale fait partie conjoncturellement de ce qui se donne à voir

⁸Définition de la « *compétition* » (Akoun et Ansart, 1999).

dans la pratique libre du surf. La considération de l'analyseur « Respect des règles » de notre grille d'observation a en effet permis d'identifier de nombreuses configurations où certains pratiquants prenaient des vagues alors qu'ils n'étaient pas prioritaires.

Concluons que le système dans lequel s'inscrit la pratique libre tient davantage d'une concurrence que d'« une » compétition, mais cela n'exclut pas qu'il y ait « de » la compétition et en l'occurrence de d'hypercompétitivité qui l'anime. La concurrence dénote effectivement la rivalité directe ou potentielle, sous forme d'hypercompétitivité entre pratiquants à la recherche d'un même objet, la conquête de la vague générant frustration et sentiment d'injustice pour ceux qui n'y parviennent pas.

Frustration et sentiment d'injustice

« C'est le surfeur le plus près du point de déferlement de la vague qui est prioritaire sur les autres pour toute la durée de son surf » (surfingfrance.com). Il est donc nécessaire pour le pratiquant de remporter le « *dunamis* » (selon le terme de Foucault, 2008), c'est-à-dire la joute qui s'actualise par le pouvoir de prendre les vagues (un pouvoir de faire) et un pouvoir de contraindre les autres à ne pas en prendre (un pouvoir sur les autres). L'objectif pour chaque pratiquant est d'être « celui » qui va être « prioritaire » pour prendre la vague et qui va la posséder durant toute la durée de son surf. En effet, prendre la vague est possessif et dépossède les autres de ce même bien. C'est pourquoi nous pouvons dire que la pratique des uns est inversement proportionnelle à celle des autres (plus je surfe et moins les autres surfent). Ajoutons par conséquent que les capacités d'action sont également exponentielles (plus je surfe, plus je progresse et donc plus je suis en mesure de surfer).

Le système concurrentiel de la pratique libre du surf induit inévitablement de la frustration de par l'inégalité de la répartition du temps de glisse observé. L'inégalité s'introduit par la structure même du système concurrentiel. La frustration est la condition dans laquelle se trouve le pratiquant qui « *rencontre un obstacle insurmontable* »⁹ à la satisfaction de son désir de surfer. Cet obstacle étant en partie représenté par l'ensemble des pratiquants qui prennent les priorités, le « pratiquant sans vague » se doit de trouver des solutions motrices pour faire partie de ceux qui surfent afin de mettre fin à ce sentiment d'injustice. Chaque force concurrentielle en présence témoigne de procédures qui leur sont propres.

Les forces concurrentielles en présence

Nous utiliserons une « *construction idéaltypique* » (Weber, 1904-1917) pour tenter de schématiser et ainsi comprendre l'ensemble des forces concurrentielles en présence en dressant un cadre d'intelligibilité censé « *simplifier et clarifier le réel* » (Schnapper, 1999,

⁹ Définition de « *frustration* » (Akoun et Ansart, 1999).

p. 28). Le système concurrentiel fait apparaître un caractère hégémonique représentant une suprématie et une domination d'une catégorie de pratiquants sur ses rivaux comme cela a notamment été observé à Seignosse¹⁰ où les meilleurs niveaux prenaient le plus de vagues (en moyenne 4.7 vagues en 30 minutes pour les niveaux 4 et 5 contre 1.3 vague pour les niveaux 1 et 2). Cette configuration fait émerger tout d'abord l'idéaltype « *expert* ».

« *L'expert* »

Les meilleurs peuvent être qualifiés d'« experts », du latin *expertus*, « éprouvé, qui a fait ses preuves ». Afin que le pratiquant accède à cette forme de monopole que lui confère un niveau d'expertise, il faut que cette expérimentation soit rendue visible pour être attestée. « *L'expert* » détient un avantage légitimé par sa compétence lorsqu'elle est démontrée et en quelque sorte validée par ses pairs. Un expert est par définition étymologique « reconnu ». Un expert se juge et se jauge sur le terrain, par sa capacité à faire. Son statut d'expert sera régulièrement remis en cause et il devra, pour le conserver refaire ses preuves à chaque nouvelle configuration.

De par la précision de ses placements par rapport au point de déferlement de la vague et la rapidité de ses déplacements, il se donne le pouvoir de contraindre les autres à ne pas tenter leur chance. En effet, lorsqu'un expert informe corporellement ses pairs, par une amorce de prise de vitesse, qu'il fait le choix de prendre une vague, la plupart des concurrents décident de ne pas « disputer » la vague en question. L'expert qui communique son intention de prendre une vague induit généralement de par sa reconnaissance l'abandon des autres pratiquants.

« *L'expert* » obtient une forme de monopole fondé sur sa capacité d'action légitimée par la règle de priorité. Tout monopole introduit dans un système concurrentiel sera, par définition, soumis à contestation et subira la défiance de ceux qui se sentent évincés subséquentement à un sentiment d'injustice ou plus précisément d'iniquité. « *L'expert* » n'a, de par la règle, pas de concurrent à sa taille tant que « *le local* » ou « *le tricheur* » ne relève pas le défi. La compétence requise à la pratique du surf consiste-t-elle à savoir échapper à la règle ? C'est ce que tente de mettre en place « *le local* ».

« *Le local* »

Nous touchons le phénomène de localisme lorsque le pratiquant revendique la pleine possession de son territoire, au nom de l'autochtonie, de « *l'appartenance à la terre* » (Foucault, 2008, p. 95). C'est cet enracinement dans ce territoire qui va assurer cette fois au pratiquant dit « local », l'exercice de son pouvoir sur les autres. Les règles de priorité se subordonnent au « sol » en tant qu'identité revendiquée. Quelles

¹⁰ Observation du 28/07/2010, 10h00-10h30, *spot* des Bourdaines (Landes).

solutions s'offrent au pratiquant non local qui ne bénéficie pas d'un niveau conséquent d'expertise liée à la pratique ?

« *Le tricheur* »

La concurrence dite « déloyale » est fréquemment apparue dans le cas où, pour parvenir à éliminer ses concurrents (trop nombreux au regard des conditions de vagues ou trop experts), le pratiquant a recours à la tricherie en ne respectant pas soit la règle de base (qui ne tolère qu'un seul surfeur par vague), soit la règle de priorité (qui revient au surfeur le plus près du point de déferlement de la vague). Nous postulons que l'« on ne naît pas tricheur, on le devient », toute la question est de savoir pourquoi et pour quoi faire ?

Le besoin de régulation par la tricherie apparaît dans l'activité lorsque les conditions de pratique favorisent la formation de monopole ou d'oligopole. La tricherie peut être égoïste (accéder « différemment » à l'objet de convoitise pour son propre intérêt) mais aussi altruiste si on la considère comme une régulation qui a pour objet de combattre la formation d'un monopole d'« experts » ou de « locaux ». La tricherie et le contournement des règles de base et de priorité s'appliquent paradoxalement pour que la répartition des capacités d'actions s'exerce de manière plus équilibrée, et peut-être plus équitable, autrement dit pour mettre un terme au sentiment d'injustice éprouvé par ceux qui ne surfent pas ou « pas assez ». Demeulenaere (2003) parle de « *prime à la tricherie* » quand le respect de la règle n'augmente pas la satisfaction de chacun, ce qui semble être le cas pour certains pratiquants. Cette justification fait apparaître de « nouveaux tricheurs » en réponse, et en compensation en tant que victime, ce qui amène une « généralisation de la tricherie ». Jusqu'où peut-on encore parler de tricherie et non pas d'un nouveau système de règles ? Le phénomène de « tricherie » est alors considéré comme un ensemble de moyens utilisés par les pratiquants pour maintenir en équilibre, ou à un niveau souhaité d'égalité, les capacités d'action à l'intérieur du système concurrentiel. Autrement dit, par l'inauguration du passage d'un ensemble de règles officielles, dites pour tous, à un système officieux de normes, le contournement des règles semble finalement être porteur de vertus régulatrices.

En dehors de ces trois forces concurrentielles en présence sur les lieux de pratique, comment se construit la place des débutants, ou tout au moins des pratiquants dont le niveau technico-tactique est inférieur aux autres ?

« *Le débutant* »

Par débutant, nous entendons le pratiquant en mesure d'aller au point de déferlement mais dont le bagage technico-tactique demeure faible par manque de pratique. « *Le débutant* » ne semble avoir aucune légitimité au sein du système

concurrentiel et ses capacités d'action technico-tactiques ne lui permettent que très rarement de « tenter » réellement de prendre une vague. « *Le débutant* » recouvre les signes du *challenger*, celui qui tente de disputer la vague à ceux qui sont régulièrement, d'une manière ou d'une autre, « prioritaires ». En dépit de ses tentatives, il reste un satellite qui évolue « autour » de ceux qui surfent. Plusieurs de nos observations ont en effet mis en évidence la présence d'une quantité de pratiquants débutants qui ne prenaient aucune vague durant une séquence de trente minutes. La pratique libre du surf ne permet que très rarement aux débutants de surfer, si l'on s'en tient à la règle de priorité offrant les vagues à ceux qui savent et qui peuvent être au bon endroit (devant les autres) au bon moment (avant les autres). C'est donc au meilleur, sous couvert de la règle de priorité, que revient le droit de surfer.

Pour illustrer plus précisément ce que donnent à voir ces idéaltypes, considérons que « *l'expert* » « prouve », « *le local* » « s'affirme », « *le tricheur* » « contourne » et « *le débutant* » « gravite ». Ces figures idéaltypiques s'autoalimentent par la production de stéréotypes et de boucs émissaires. Chacune de ces forces en présence, et en concurrence, tente d'exclure les autres critères que les siens dans la construction d'une capacité d'action légitime sous la forme d'un rejet concurrentiel. Chaque idéaltype s'inscrit pleinement dans ce jeu de « subordination » permanente alimentant un phénomène d'exclusion latent générant tension et frustration.

Conclusion

La quantité, la qualité et la fréquence aléatoire des vagues (« matière première » de l'activité) participent au phénomène de compétitivité et d'adversité inter-pratiquants sachant qu'un seul parmi les concurrents aura la priorité pour prendre la vague convoitée par tous. La tension émerge d'un rapport entre les contraintes de l'activité (le milieu naturel et le système concurrentiel) et les capacités dont disposent les pratiquants pour conquérir des « priorités » sur les autres. Le système concurrentiel de la pratique faisant état d'une confrontation permanente et diffuse, la tension y est omniprésente à des intensités variables en fonction des configurations. Mais il demeure que « *c'est la concurrence qui met un prix juste aux marchandises* » (Montesquieu, 1998, p. 79, [1749]). Plus la concurrence est rude sur le lieu de pratique, plus la vague est « chère », plus elle est convoitée, et à terme appréciée pour ceux qui en prennent possession le temps de quelques secondes. Et dans une même logique, plus la vague est appréciable, plus la concurrence va être rude, voire déloyale.

La pratique libre du surf est en ce sens d'abord « interactionnelle » avant d'être « sensationnelle » au sens littéral. Il est nécessaire d'entrer en interaction avant d'accéder à la sensation de glisse. La difficulté ne réside pas exclusivement dans la

lecture du milieu mais bien dans l'analyse des comportements d'autrui afin d'être celui qui sera avant et devant les autres pour surfer la vague. L'approche systémique devient alors féconde pour comprendre les pratiquants de jeux sportifs (Dugas, 2011). Si nous avons *a priori* observé une « comotricité » (Parlebas, 1999, p. 68) d'*alternance* (prise de vague chacun son tour) et de *simultanéité* (en termes de présence de plusieurs pratiquants sur le même lieu de pratique), nous avons fait apparaître l'intermotricité tendancielle de la pratique libre qui met en perpétuelle balance l'attitude contradictoire du « surfer avec » et « surfer contre » ses pairs.

La nature des regroupements observés accrédite la notion de comotricité, tandis que la nature des placements, déplacements et replacements ainsi que les attitudes observées soulignent l'intermotricité patente de la pratique. Il est en effet apparu un jeu de communication corporelle transparente et clairement identifiable que l'on pourrait traduire par le message : « attention, je me déplace pour prendre la vague » et un jeu de contre-communication : « je feins de ne pas me déplacer pour surprendre mes adversaires potentiels ». La pratique, et plus précisément la possibilité de « surfer » la vague, nécessite un décodage permanent de tous les messages corporels envoyés par les autres pratiquants, se transformant ainsi en adversaires contre lesquels il va falloir lutter pour posséder la vague convoitée. Ce qui nous amène à conclure que le surf se caractérise aussi comme une activité sociomotrice relevant d'un processus bien plus complexe : encodage et décodage de signes à interpréter au sein d'une communication praxique faite d'accords, de feintes et de ruses dans l'intention de prendre la vague « aux autres ».

Références

- AKOUN A. et ANSART P. (1999), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert / Seuil.
- ARBORIO A.-M. et FOURNIER P. (2001), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan, Sociologie 128.
- BECKER H. S. (1985), *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- BISSON A. (2011), *Le pouvoir fédéral face au contexte praxique : le cas du surf et des pratiquants libres. De la gouvernance d'un système aporétique*, Thèse de Doctorat STAPS, Université de Rouen.
- BORDES P. COLLARD L. et DUGAS E. (2007), *Vers une science des activités physiques et sportives. La science de l'action motrice*, Paris, Vuibert.
- BOUDON R. (1977), *Effets pervers et ordre social*, Paris, Quadrige / PUF.
- DEMEULENAERE P. (2003), *Les normes sociales. Entre accords et désaccords*, Paris, PUF.
- FOUCAULT M. (2008), *Le gouvernement de soi et des autres. Cours au Collège de France. 1982 – 1983*, Paris, Seuil / Gallimard.

DUGAS E. (2011), *L'homme systémique. Pour comprendre les pratiquants de jeux sportifs*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

MONTESQUIEU (1998), *De l'Esprit des lois, Livres I et XIII*, Oxford, Voltaire Foundation Ltd. [1749].

PARLEBAS P. (1981), *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, Publications I.N.S.E.P.

PARLEBAS P. (1999), *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*. Paris, Éditions INSEP.

SCHNAPPER D. (1999), *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF, Le Lien social.

WEBER M. (1992), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, Agora. [1904-1917].

Abstract / Resumen

Surfing “with” and “against” others. “Free” ride surfing ?

Abstract: Free ride surfing involves no opponent and exists outside any institutional competition. This article aims to discuss the notions of adversity and competition in free surfing, with a special focus on its actual forms of practice analyzed *in situ*. The study relies on direct, afterwards and active observations. The competition phenomenon turned out to be a key issue and pervasive to all types of practice. It is indeed an organising principle that structures the various approaches to surfing and creates an allocation system based on each rider's ability to surf. Finally, positioning, shifting, repositioning, as well as observed attitudes, contributed to reveal obvious instrumental intermotricity that perpetually weigh up the contradiction between surfing “with” and “against” others to ride a wave.

Key-words: surfing, free riding, competition, adversity, intermotricity.

Surfear «con» y «contra» sus compañeros. Una «práctica libre» liberada de toda limitación?

Resumen: La «práctica libre» del surf se caracteriza por la ausencia de un adversario y se reivindica como una práctica por fuera de todo sistema competitivo institucional. Este estudio tiene como ambición de discutir las nociones de «adversidad» y de «competición» en el surf, reteniendo nuestra atención en la manera de cómo se practica y se da a ver *in situ*. Habiendo recurrido a una metodología axial sobre las observaciones directas, diferidas y participantes; el fenómeno de concurrencia se revela central y común a cada configuración de práctica. Este se posiciona como un principio organizador estructurando las modalidades de práctica y creando un sistema de repartición de las capacidades de acción para el grupo de practicantes. Las posiciones, los desplazamientos, los re-desplazamientos además que las actitudes observadas, han puesto de manifiesto la intermotricidad instrumental patente de la práctica poniendo en continuo balance la contradicción de «surfear con» et de «surfear contra» sus compañeros para poseer la ola.

Palabras claves: surf, práctica libre, concurrencia, adversario, intermotricidad.

L'art de toucher le cheval - Le solfège de l'équitation

Essai de modélisation de la communication homme-cheval en équitation de tradition française et de tradition portugaise

Carlos Pereira
Département LEA
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
Chercheur associé
Équipe ANR COW, INRA Montpellier

Résumé

De Xénophon à Nuno Oliveira, les grands maîtres écuyers ont adopté une vision biomécanique de l'art de monter à cheval. Ils construisent ainsi progressivement une pédagogie du geste « sportif » en faisant du cheval un « animal-machine ». Ainsi naît l'équitation dite savante. Au milieu du XIX^e siècle, l'écuyer François Baucher révolutionne l'équitation classique en construisant « expérimentalement » un nouveau « langage » des aides du cavalier (mains, jambes et assiette). Il analyse ainsi les effets du « langage » des aides sur l'équilibre biomécanique du cheval et il définit les concepts physiques de force et de poids, paramètres fondamentaux dans la locomotion de l'équidé en équitation. Au XX^e, le maître portugais Nuno Oliveira, tout en assimilant la pensée bauchériste, suggère un autre paradigme : le cavalier « dialogue » avec son cheval. Désormais, le cheval est un animal-sujet capable d'interpréter « un code équestre » plus ou moins complexe. La communication cavalier/cheval en équitation française ou portugaise devient un système de signes gestuels, posturaux, haptiques et vocaux qui suivent une harmonie quasi - musicale. L'équitation serait-elle une « langue » avec sa grammaire, sa syntaxe, sa sémantique et sa pragmatique ? La sémiotricité semble apparaître comme un outil conceptuel capable d'appréhender les subtilités de la communication interspécifique humains/équidés.

Mots-clefs : cheval, équitation, communication interspécifique, sémiotique, sémiotricité

Au carrefour de la musique et de la danse, l'équitation classique (de tradition française ou portugaise) semble apparaître comme une science du signe. Le « langage » conventionnel des aides (c'est-à-dire la communication avec l'aide des mains, des jambes, de l'assiette) obéit aux lois de l'harmonie et de la mélodie. Cette sémiotique semble avoir sa propre structure interne. L'écuyer caresse son cheval comme le musicien touche son instrument pour produire des mouvements de ballet. Le musicien met en jeu son acuité auditive et l'écuyer son acuité haptique. Toutefois, il existe des différences : l'écuyer « parle » d'abord à un être vivant puis mobilise une biomécanique équine différente de la biomécanique humaine. L'équitation devient un corps à corps, une combinaison de mouvements qui doivent obéir aux lois de l'action

motrice. Ces constats nous conduisent à poser la question du fonctionnement de la communication haptique en équitation, c'est-à-dire son sens du toucher. Quelle est sa nature ? Quelles sont ses règles ? Sa grammaire, sa syntaxe et sa sémantique ? Notre exposé visera à mettre en relief l'importance du « tact » en équitation, décrira la particularité biomécanique du « langage » des aides et explorera la possibilité de définir une autre didactique de ce « langage » en interrogeant d'autres paradigmes.

Le tact en équitation

Dans le domaine biologique ou éthologique, la perception tactile a été peu étudiée. Michel Antoine Leblanc souligne cette lacune dans son ouvrage intitulé *L'esprit du cheval* (Le Blanc, 2010). Cela est d'autant plus surprenant, « étant donné l'importance de la stimulation tactile pour la communication tant au sein des couples homme/cheval qu'entre les chevaux » (McGreevy, 2004).

Les travaux de Michel Antoine Le Blanc contiennent des éléments pertinents sur le fonctionnement de la perception tactile chez le cheval (Le Blanc, 2010). L'étude minutieuse de la peau du cheval démontre la grande sensibilité tactile. L'étude de Carol Saslow (2002) rapporte les constats suivants : « Nous avons eu la surprise de constater que la sensibilité du cheval sur les parties du corps en contact avec les jambes du cavalier est supérieure à celle qu'on trouve sur le mollet humain, et même sur le bout des doigts, qui est plus sensible. Les chevaux sont en mesure de réagir à des pressions qui sont trop légères pour être ressenties par des humains ».

Cela nous conduit à mieux cerner les conséquences d'un mauvais usage des aides du cavalier : « ceci est de nature à rendre compte des conséquences négatives de l'instabilité en selle du cavalier, et donc des indications incontrôlées qu'il donne à son cheval (échecs de dressage, chevaux « blasés » à la jambe...), ainsi que l'apparente perception extrasensorielle des intentions de son cavalier par un cheval dressé, qui peut fort bien n'être que la réponse à des légers mouvements ou contractions des muscles que le cavalier fait sans avoir conscience... » (Le Blanc, 2010).

Avant de poursuivre notre démonstration, il convient ici de préciser la notion de « langage » des aides. Pour communiquer avec son cheval, le cavalier dispose de cinq aides naturelles : les deux mains, les deux jambes, l'assiette. Ces aides touchent le cheval. Les touches, qui ne sont pas a priori aléatoires, doivent produire des effets tactiles précis. Les mains et les jambes peuvent produire aussi des mouvements. Le cavalier peut faire aussi une série de gestes avec ses mains. Les jambes peuvent quant à elle adopter des positions précises. L'assiette est une aide primordiale liée aux autres aides supérieures : « L'assiette d'un cavalier, c'est son aplomb sur la selle... L'adhérence des fesses sur la selle, la flexibilité des reins et leur souplesse qui aident le

corps à suivre les mouvements du cheval et l'empêchent de sauter en l'air à chaque réaction, constituent ce que l'on appelle l'assiette » (Pelletier, 1889). Les aides doivent être par ailleurs totalement indépendantes. L'action d'une main ne doit pas perturber l'action de l'autre main. Chaque aide doit donc être autonome. Ces aides produisent donc des signes et ceux-là doivent trouver une certaine harmonie, nécessaire à la bonne exécution du mouvement du cheval. A titre d'exemple, le départ au galop sur le pied droit du cheval peut être obtenu par le « langage » conventionnel suivant : le cavalier redresse son buste, fixe son assiette, recule sa jambe gauche derrière la sangle de la selle, la jambe droite restant posée le long de la sangle. Les deux mains fixes sont au niveau du garrot. Le cavalier dans cette position touche avec le talon gauche le flanc du cheval et ce dernier part au galop. Le cavalier peut associer à cette touche du talon une action discontinue de l'assiette (plus précisément du fessier). Le langage employé pour le départ au galop à main droite combine donc deux touches élémentaires (talon + assiette), des gestes de mains et une posture corps et jambes. Chaque mouvement équestre exige donc une combinaison de signes gestuels, posturaux et tactiles. Le Maître Nuno Oliveira dira qu'il existe « le tact des mains, des jambes, de l'assiette ».

Le concept de tact n'a pas toujours été bien explicité dans l'histoire des œuvres équestres. Un ouvrage majeur de l'histoire équestre portugaise propose une formulation assez pertinente. En effet, Manuel Carlos de Andrade définit assez bien les sens du cheval, notamment son acuité tactile et propose des éléments de réflexion sur la communication tactile. Après une description anatomique très précise de la peau et d'une mise en évidence de la haute sensibilité du cheval, il affirme que : « Le sens du tact est sans doute le plus nécessaire pour rendre les chevaux obéissants, et c'est à travers lui qu'on leur communique le mieux la promptitude, la facilité et l'agilité, la prestance dans tous les mouvements, naturels ou artificiels : à travers lui, on enseigne à obéir aux mouvements les plus légers des mains, et jambes du cavalier : par lui on donne de la sensibilité à la bouche, et les flancs du cheval, même si parfois il est doté d'un tact moyen : et si le cavalier fait un bon usage des aides, et corrections, le cheval aura un tact plus fin. Finalement à travers ce sens du tact on fait les plus subtiles sensations aux chevaux que la nature a rendu plus forts, prompts et flexibles ; pour ces derniers, les secours délicats de la main du cavalier sont bien venus ; la parole, le sifflement de la badine, du mouvement des genoux, les contre-appuis des étriers, le toucher des talons, l'action subtile de l'éperon sur le ventre, sans blesser la peau... » (Andrade, 1790).

La communication tactile est la plus précieuse pour soumettre un cheval ; elle oriente tous les mouvements naturels et artificiels. La communication tactile conduit l'écuyer à se faire obéir du cheval par d'infimes mouvements des mains et des jambes. La maîtrise de ces actions discrètes des aides est le cœur de l'art équestre. Le « langage » tactile est très subtil et obéit à une grammaire que les écuyers doivent

appréhender au cours de leur longue formation. La manière de toucher le cheval est explicitée dans l'étude de tous les mouvements, de la basse à la haute école.

Les auteurs contemporains de Manuel Carlos de Andrade et les auteurs postérieurs des XIX^e et XX^e siècles ne s'attardent pas sur la définition du tact. En effet, l'école moderne orientée par la pensée de l'écuyer François Baucher lui consacre un développement très restrictif. Le concept de tact figure dans le *Dictionnaire raisonné d'équitation* de l'écuyer français : « Le tact, dans le langage ordinaire, consiste à agir et parler à propos ; il est attribut de l'intelligence, et se perfectionne par l'éducation ; mais de même qu'il y a des intelligences bornées que l'instruction ne peut développer au-delà d'une certaine limite, de même celui qui manque de tact ne pourra l'acquérir malgré l'éducation la plus brillante » (Baucher, 1990). L'auteur nous révèle deux aspects : le premier, le tact induit la notion de langage ; le deuxième le tact serait une aptitude naturelle, un attribut de l'intelligence et une sorte de don. L'éducation ne peut qu'améliorer le don, la qualité naturelle. Nous pourrions faire un rapprochement avec la musique en évoquant l'oreille musicale. Comme les musiciens, les écuyers auraient une acuité particulière qui devient un avantage dans la pratique de leur art : acuité auditive pour l'un et acuité tactile pour l'autre.

Quittant l'équitation de la belle époque, nous pouvons interroger les écuyers contemporains. Nous choisirons deux écuyers issus de deux grandes écoles européennes : l'école germanique représentée par Alois Podhajsky et l'école latine représentée par le maître Nuno Oliveira. Ils représentent deux générations d'écuyers, celle du milieu et celle de la fin du XX^e siècle. L'écuyer, qui a sauvé l'école espagnole de Vienne au moment de la seconde guerre mondiale et inspiré une dynastie d'écuyers européens à travers ses écrits pleins d'érudition équestre, suggère une définition du sens tactile : « Pour donner les aides, on met à contribution avant tout le sens tactile du cheval, à tel point qu'avec le cheval d'école définitivement dressé, c'est l'unique moyen par lequel se transmet la volonté du cavalier. Il s'agit d'obtenir et de développer la finesse de la bouche de l'animal, d'utiliser et de cultiver la sensibilité de son corps aux jambes de son maître. La répartition du poids, elle aussi, éveille l'attention de l'élève, d'où il s'ensuit que le buste du cavalier participe d'une façon importante à l'octroi des aides. On distingue donc des aides audibles et des aides sensibles. Ces dernières peuvent encore se diviser en aides visibles et aides invisibles » (Podhajsky, 1968). Cette présentation accentue le rôle des aides élémentaires : mains, jambes et poids du corps (assiette).

François Baucher précise l'importance de la finesse de la bouche qui exige une juste adaptation des mains. Toucher la bouche du cheval doit devenir un exercice de haute acuité tactile. Le cheval doit être également sensible aux aides inférieures, à savoir les jambes. La combinaison des aides doit être efficace, juste et harmonieuse. On imagine aisément la comparaison de l'écuyer avec le pianiste. L'indépendance, l'autonomie de chaque main et de chaque jambe dans l'exercice de l'équitation constituent l'objectif de l'écuyer, dont les compétences sont assez proches de celles

du pianiste. L'écuyer touche le corps du cheval comme le pianiste son clavier. L'écuyer de Vienne parle des aides visibles et invisibles. En effet, les touches produites par l'écuyer expert ne se voient pas d'où la difficulté de la transmission de la communication tactile interspécifique. La modélisation de ce « langage » semble à priori inconcevable. On évoque souvent la discrétion des aides. Alois Podhajsky a eu l'occasion de rencontrer son homologue portugais, chef de file de l'école « latine », le maître Nuno Oliveira. Il n'existe pas de différence fondamentale, le fonds est le même. Les écrits oliveiristes offrent un autre regard complémentaire : « Il y a le tact de la main, le tact des jambes, le tact de l'assiette et le tact de la tête. Le cavalier doué de tact récompense au plus léger indice d'obéissance ; quand il demande à nouveau, le cheval répond avec calme, confiance et plaisir... Si, cependant, on ne possédait pas le tact équestre, ces connaissances ne serviraient à rien. Il faut sentir le moment et la façon d'agir. Seul, l'homme qui aime le cheval, qui le comprend et qui le sent, peut posséder le tact équestre... Plus grande est la finesse du cavalier, plus grand est le tact dont il fait preuve, plus il obtient de résultats. Le cheval acquiert une mobilité et une flexibilité plus grandes... » (Oliveira, 2006).

Ce court exposé montre donc que l'histoire de l'équitation met en évidence une vision essentiellement biomécanique du toucher en art équestre. Le traité d'équitation offrant la meilleure description du « langage » haptique est celui de François Baucher. Sa méthode d'équitation fera le tour du monde et participera aux fondamentaux de l'équitation moderne. Tous les écuyers sont aujourd'hui des bauchéristes livrant chacun une interprétation plus ou moins juste du père de l'équitation dite scientifique.

Érudit, médecin, psychologue, historien et écuyer, Gustave Le Bon analyse la contribution du maître français : « Aujourd'hui le rôle des jambes, - surtout depuis les travaux de Baucher, - est bien compris ; et, grâce à leur emploi judicieux, on est parvenu à avoir des chevaux offrant à la fois beaucoup de perçance, de légèreté et de souplesse. On n'y arrive cependant qu'avec des chevaux et des cavaliers parfaitement dressés. Les premiers sont aussi rares en France que les seconds. L'éducation des mains étant d'ailleurs beaucoup plus générale que celle des jambes, la majorité des cavaliers conduisent surtout avec leurs mains, et très peu avec les jambes leurs chevaux. C'est en grande partie pour cette raison que la plupart des chevaux ont la bouche si dure, sont si mal équilibrés et ont des allures si peu moelleuses » (Le Bon, 1903). L'écuyer savant admet implicitement que la méthode de Baucher contient une véritable étude expérimentale au sens scientifique de l'école des aides et de l'art de toucher le cheval avec les mains et les jambes.

En visionnaire, Gustave Le Bon comprend immédiatement aussi que la méthode du maître français comporte des limites dans la mesure où elle adopte surtout une grille biomécanique. Il préconise de consulter la psychologie, discipline scientifique qui fleurit au début du XX^e siècle. Nous dirions aujourd'hui qu'il tente d'explorer les sciences cognitives. Son intuition est porteuse d'espoir pour l'enseignement de l'équitation. Il démontre ainsi que l'étude du langage des aides implique la

convocation des sciences psychologiques : « Quel que soit l'exercice demandé à un cheval de plus en plus compliqué, cet exercice ne peut être obtenu que sous les deux conditions suivantes : d'abord enseigner au cheval un langage conventionnel qu'il comprenne facilement, et en suite l'amener à obéir d'une façon absolue aux signes constituant ce langage. Ce double résultat ne peut être atteint que par l'application d'une des lois les plus fondamentales de la psychologie, celle des associations » (Le Bon, 1903). Il est intéressant de noter que l'écuyer chercheur Gustave Le Bon ouvre un chemin inédit en suggérant implicitement que l'équitation est non seulement une science du mouvement (telle qu'elle a été définie par la majorité des écuyers jusqu'à Baucher) mais aussi une science du signe. Autrement dit, l'écuyer doit combiner deux approches pour appréhender la structure interne du langage des aides en équitation classique : la biomécanique et la sémiotique (la science dite du signe). Deux pistes d'analyse se présentent au théoricien de l'équitation : comprendre les mécanismes de fonctionnement du « langage » des aides au point de vue biomécanique ; appréhender l'élaboration du processus de communication interspécifique humain/équin en adoptant la sémiotique. L'étude du modèle bauchériste s'impose naturellement dans une première étape.

Le modèle biomécanique de François Baucher

C'est dans la 12^e édition revue et augmentée de 1864 que François Baucher résume clairement les principes de sa doctrine et les fondements de sa théorie de l'équitation. Au chapitre IV intitulé *De l'emploi raisonné des forces du cheval*, il énonce ces « vérités » qu'il a éprouvées au cours de plusieurs années consacrées au dressage et à l'éducation du cheval.

- Premièrement : « Que l'éducation du cheval consiste dans la domination complète de ses forces et dans la juste répartition de son poids » ;
- Deuxièmement : « Qu'on ne peut disposer des forces qu'en annulant toutes les résistances » ;
- Troisièmement : « Et que les résistances ont leur source dans les contractions occasionnées par les vices physiques ».

L'auteur définit ensuite deux types de résistances physiques : les résistances de force et les résistances de poids. Elles sont très bien définies par son élève Faverot de Kerbrech :

- Des Résistances de poids : ou bien le cavalier, en cherchant la légèreté, a éprouvé dans la main la sensation d'un poids, d'une masse inerte difficile à déplacer. C'est ce qu'on est convenu d'appeler une « résistance de poids » ;

- Des Résistances de force : ou bien il a rencontré des forces provenant de contractions musculaires de la mâchoire, et dirigées instinctivement ou volontairement par l'animal contre l'action du mors. Cette résistance active éveille l'idée d'une lutte engagée contre le cavalier. On la nomme « résistance de force » (Faverot de Kerbrech, 2011).

L'annulation des résistances physiques conduit à la légèreté, idéal poursuivi par tous les écuyers. On entend par légèreté la décontraction musculaire complète du cheval.

Pour vaincre ces résistances anatomiques, établir un équilibre parfait du cheval monté, et atteindre la régularité, la cadence et le rythme des mouvements, l'écuyer français définira le « langage » des aides le plus efficace. Aucun autre écuyer avant lui n'avait jamais aussi bien explicité l'usage des mains et des jambes du point de vue biomécanique comme l'a rapporté l'écuyer savant Gustave Le Bon.

Le modèle de François Baucher définit quatre combinaisons élémentaires des mains et des jambes et donc quatre manières de toucher le cheval. Il s'agit là de l'essence et du cœur de la doctrine bauchériste. Sans une parfaite compréhension de cette configuration des aides, inédite dans l'histoire de l'équitation, le lecteur ne pourra comprendre la méthode du maître et ne pourra pas exploiter convenablement un cheval dans son cycle d'éducation.

Mains sans jambes et jambes sans mains

Pour éviter un usage abusif des mains et des jambes dans l'effet d'ensemble (union des mains et des jambes que nous verrons plus tard), François Baucher a défini au plan biomécanique le rôle des aides :

« En n'employant qu'une force à la fois, soit celle des jambes pour impulsionner, soit celle de la main pour opérer les translations de poids utiles à tel ou tel mouvement, à telle ou telle allure, le cavalier peut apprécier à l'instant le degré de justesse avec lequel il a agi ». L'écuyer Gustave Le Bon explicite assez bien la pensée du maître : « les jambes donnent l'impulsion et la main règle la forme dans laquelle sera dépensée cette impulsion ».

Il invente deux nouveaux effets de main pour combattre les résistances provenant du poids et celles produites par la force : « Ces résistances peuvent provenir de la mauvaise répartition du poids ou du défaut d'harmonie de la force. L'effet de la main sera différent selon qu'elle devra combattre la résistance du poids ou de la force. Pour reconnaître la cause de cette résistance, le cavalier rapprochera graduellement et lentement la main. La résistance est-elle inerte, elle procède du poids mal réparti ; dans ce cas, la main agira par demi-arrêts, prompts et proportionnés à l'intensité de la résistance. Si un premier demi-arrêt ne suffit pas, il sera suivi d'un deuxième, d'un

troisième, jusqu'à ce que cette résistance inerte ait disparu. Ces demi-arrêts, pratiqués avec une force de bas en haut, détruisent les résistances du poids sans acculer le cheval ; si la résistance provient de la force, la main agira par vibrations réitérées, jusqu'à ce que la légèreté ait reparu. Ces vibrations annuleront les résistances locales sans détruire l'ensemble des forces ; et si, à la suite de ces vibrations, la résistance persistait, ce qui indiquerait que le poids n'est pas encore justement réparti, il faudrait revenir de suite aux demi-arrêts ».

Il ressort de cette étude que le « langage des aides » a semble-t-il deux fonctions : une fonction cinésiologique, c'est-à-dire que les aides orientent et gèrent le mouvement de manière mécanique ; une fonction kinési thérapeutique puisqu'il produit une décontraction musculaire de la mâchoire et de l'ensemble du corps le rendant souple et perméable aux indications du cavalier. Il ressort clairement de ces définitions que le maître écuyer privilégie une vision biomécanique du langage des aides.

Mains et jambes : effet d'ensemble

L'union des mains et des jambes appelée « effet d'ensemble » constitue le procédé le plus pertinent de la méthode Baucher de la première manière. Il définit ainsi ce procédé « miraculeux » : « En sollicitant dans de justes limites les forces de l'arrière-main et de l'avant-main, on établit leur opposition exacte ou l'harmonie des forces. On reconnaîtra la justesse de cette opposition des aides toutes les fois que la légèreté sera obtenue sans déplacement, si l'on travaille de pied ferme, sans augmentation et surtout sans diminution d'allure, si l'on est en marche. Il est essentiel, dans ce travail, d'accorder l'action des jambes et de la main, pour conserver le cheval léger. L'effet d'ensemble doit toujours préparer chaque exercice ; en effet, il doit d'abord précéder tout mouvement, puisque, servant à disposer toutes les parties du cheval dans l'ordre le plus exact, il s'ensuit que la force d'impulsion propre au mouvement sera, alors, d'autant plus facilement et sûrement transmise. Non seulement ils sont indispensables pour que ces divers mouvements soient toujours faciles et réguliers, mais encore ils servent à réprimer toute mobilité des extrémités provenant ou non de la volonté du cheval et dans quelques mouvements que ce soit, puisqu'ils facilitent la juste répartition du poids et des forces. La mise en pratique des effets d'ensemble apprend au cavalier l'accord des aides, et le conduit à parler promptement à l'intelligence du cheval, en faisant apprécier à ce dernier, par des positions exactes, ce que nous voulons exiger de lui. Les caresses de la main et de la voix viendront ensuite comme l'effet moral. ». L'effet d'ensemble reste bien la « clé de voûte » du système dans la première et la deuxième manière du traité de Baucher.

Descente de mains et descente de jambes

Le principe « effet d'ensemble » rencontre son contraire : le principe « descente de mains et de jambes ». Dans quel cas est-il employé ? Ce principe participe à la recherche de la légèreté. Voici ce que nous dit le maître : « Pour bien déterminer le rôle de la main et des jambes, nous allons les faire agir isolément. Puis, pour constater leur judicieux emploi, nous verrons si le cheval a été parfaitement équilibré, en lui faisant continuer des mouvements réguliers, sans l'aide de la main et des jambes. Ces descentes de main et de jambes ont une importance majeure ; on devra donc les pratiquer fréquemment ». Il ajoute : « la descente de main contribue à faire conserver au cheval son équilibre sans le secours des rênes. », et puis conclut ainsi sur l'usage de ce principe : « Pour la descente de jambes : celles-ci se relâcheront, la main soutiendra les rênes afin de leur donner une tension égale. Il est évident que, pour la régularité de ce mouvement, le cheval devra, en se passant de l'aide des jambes, conserver sans altération allure et position. Puis on arrivera à la descente simultanée de la main et des jambes. Le cheval, libre de toute espèce d'aides, devra néanmoins, comme dans les cas ci-dessus, conserver la même allure et la même position au pas, au trot et au galop ». Il est clairement mis en évidence le fait que l'allègement des aides permet au cheval de mieux identifier les demandes du cavalier. Cela correspond aussi à une récompense pour le cheval. Faverot de Kerbrech a reformulé le principe à la demande d'Etienne Beudant qui avait des difficultés à appréhender le concept : « Faire une descente de main et de jambes veut dire simplement cesser absolument de faire sentir la main et les jambes au cheval. En un mot, laisser l'animal complètement libre tant qu'il garde la position et la même allure. C'est la preuve que le cheval est vraiment en équilibre ». Autrement dit, lorsque le cheval acquiert le bon équilibre qui lui permet de se déplacer avec aisance et qu'il exécute le mouvement demandé, logiquement il n'y a plus lieu d'utiliser les aides.

Cette configuration motrice des aides assez simple permet donc selon le maître français d'exécuter les airs les plus complexes de l'équitation savante. Cette combinaison de touches des mains et des jambes forme donc un langage conventionnel (Fig. 1). Comme le dit justement Gustave Le Bon, admirateur de la méthode bauchériste, le langage conventionnel est non seulement une succession d'actions motrices mais aussi un système de signes. Autrement dit, la motricité est signifiante. Cette intuition de combiner une science du mouvement et une science du signe semble certainement la voie royale pour cerner le mécanisme de la communication interspécifique humain/équin. A la fin du XX^e siècle, la praxéologie motrice imaginée par Pierre Parlebas a curieusement exploré cette possibilité d'hybridation dans le domaine des sciences de l'éducation physique.

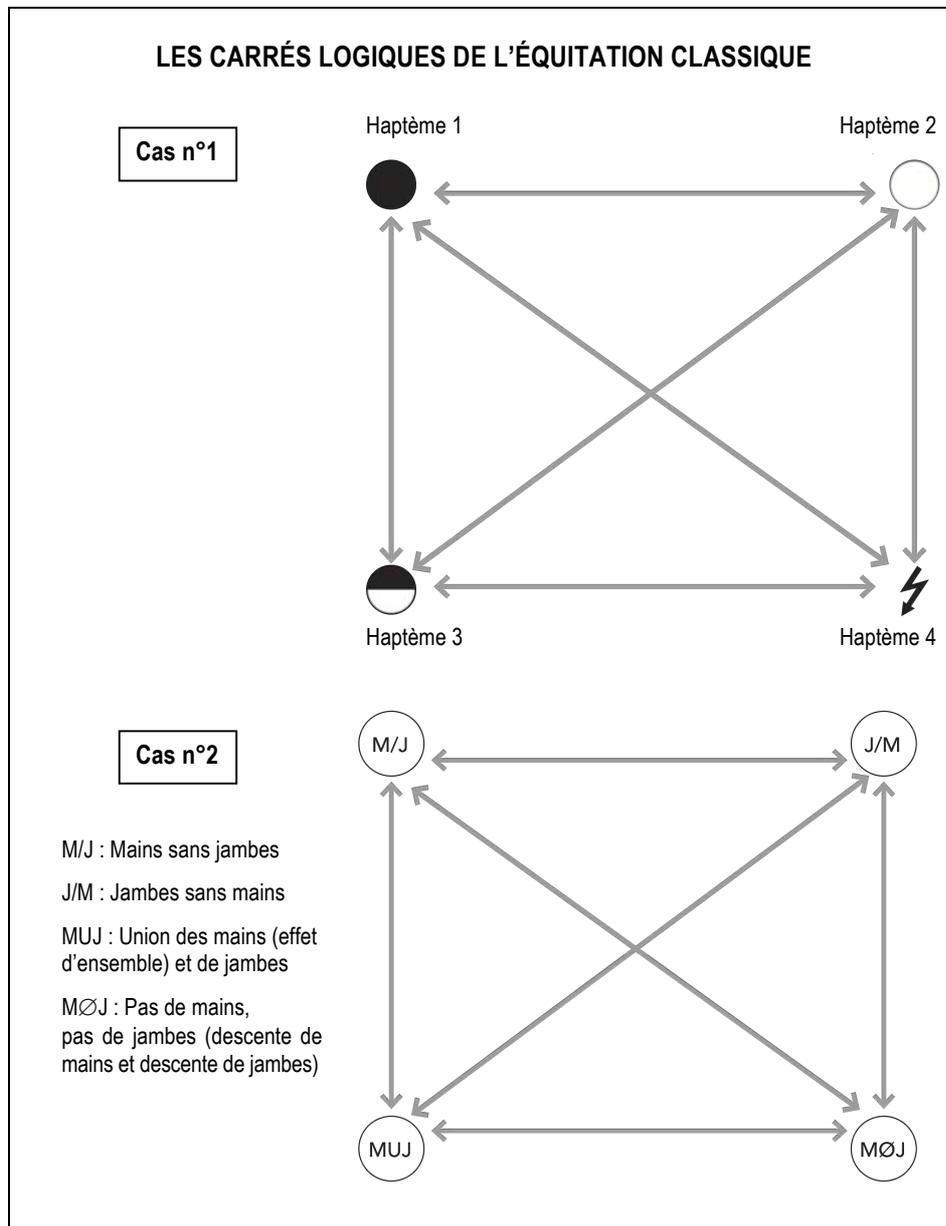


Fig. 1. Les carrés logiques de l'équitation classique

Sémiotricité et solfège équestre

L'idée que « le corps se fait signe » dans le domaine des activités sportives (l'équitation étant considérée comme un art et un sport) a été développée par le sociologue du sport Pierre Parlebas. L'étude de diverses activités sportives l'a conduit au constat suivant : « L'individu agissant décide selon les probabilités d'évolution de la situation telles qu'il les perçoit. Il doit déchiffrer les signes comportementaux qui naissent et s'évanouissent en un clin d'œil, en un clin de geste. Il doit capter les messages socio-moteurs et décoder la situation en termes d'action à venir. Tout comportement moteur est en effet porteur de signification stratégique : tel geste de la tête ou de la main, tel crochet de la course de l'adversaire, telle posture du tireur, tel dépliement de la chaîne des poursuivants se déchiffrent comme autant de projets et préfigurent l'action qui va suivre. La motricité du joueur agissant est une motricité hautement signifiante » (Parlebas, 2007). Comme Pierre Parlebas, nous avons considéré que l'activité équestre du point de vue artistique ou sportif était une trame de signes gestuels, haptiques, posturaux et vocaux et par conséquent « la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale », c'est-à-dire la « sémiologie » telle que l'a définie Ferdinand de Saussure, devient-elle un cadre de référence indispensable (Pereira, 2009). Prenant le cadre de l'activité sportive, le sociologue Pierre Parlebas considère que cette sémiologie est très particulière. Il s'agit « d'une sémiologie inhabituelle dont la substance n'est pas phonique mais motrice ; aussi parlerons-nous d'une « sémio-motricité », ou plus simplement d'une « sémiotricité » (Parlebas, 1977). Il entend par sémiotricité « la nature et le champ des situations motrices envisagées sous l'angle de la mise en jeu de systèmes de signes directement associés aux conduites motrices des participants » (Parlebas, 1981). En insistant sur le fait, que le comportement ou la conduite d'un joueur peuvent être interprétés comme signe, le sociologue distingue deux types de signes : le *gestème* et le *praxème*. Le premier est constitué « de gestes, de mimiques ou de postures conventionnels dont l'aspect observable (le signifiant ou signal) est associé à un contenu relationnel ou tactique (le signifié ou le message). Par exemple, un joueur lève le bras, frappe dans ses mains ou désigne un espace du doigt, pour appeler une passe ou demander un changement de place. Il s'agit de gestes appartenant à un code coutumier, gestes qui fonctionnent comme des signes avec une face – signifiant et une face signifié » (Parlebas, 1981). Le second, englobe toute « conduite motrice d'un joueur, susceptible d'être interprétée comme un signe par les autres participants. Le signifiant en est le comportement observable, et le signifié le projet tactique correspondant tel qu'il est perçu par les autres ». L'auteur ajoute que le praxème est polysémique, autrement dit il se prête à plusieurs interprétations et donc significations. Les gestèmes et les praxèmes ne doivent pas être confondus.

A partir de cette méthodologie, il serait possible d'identifier des gestèmes propres à l'équitation. En effet, le cavalier produit un certain nombre de signes ou kinèmes avec son corps induisant ainsi des mouvements exécutés par le cheval. L'inverse est également vrai puisque le cheval produit des signes kinésiques que le cavalier interprète pour produire d'autres signes. L'équitation est donc un dialogue essentiellement kinésique où le langage vocalisé est pratiquement absent. Une praxéologie de l'équitation s'impose donc. Notons que le sociologue n'a pas envisagé le sport équestre dans ses travaux praxéologiques.

En 2009, ignorant (avec regret !) l'existence des travaux de Pierre Parlebas nous avons tenté de construire un modèle « musicologique » permettant d'appréhender la communication haptique en équitation française et portugaise. Notre essai de modélisation s'inscrit parfaitement dans la recherche praxéologique des sports et des jeux traditionnels.

En associant les modèles bauchériste et linguistique et en considérant que l'équitation produit de l'harmonie et de la mélodie gestuelle, il est aisé de créer une partition équestre. En partant du postulat que l'écuyer est un musicien et que le cheval est son instrument (certes un peu particulier), nous pouvons dire qu'il est possible d'identifier les « notes » ou signes produits par le langage des aides. En consultant l'écuyer portugais Luis Valença, nous avons appris qu'il existe trois signes élémentaires produits par le cavalier avec ses mains, ses jambes et son assiette :

- une touche continue ;
- une touche discontinue ;
- une touche vibratoire ou électrique.

En étudiant les traités de Baucher et de ses disciples directs ou indirects, nous avons bien identifié ces touches. Par ailleurs, le dressage de nos chevaux a conduit à la confirmation de cette hypothèse.

Sachant qu'il existe cinq aides élémentaires (2 mains, 2 jambes et 1 assiette), il est aisé de construire une partition à cinq lignes, c'est-à-dire une ligne par aide. Curieusement la portée musicale comporte cinq lignes ! Au cours des expériences, nous nous sommes aperçus qu'il existe un moment où le cavalier ne touche pas le cheval (« descente de mains et de jambes par exemple » de F. Baucher !) : il existe donc une « touche nulle » qui correspond en quelque sorte au silence en musique. L'assiette peut aussi produire la même gamme de touches. Le cavalier ne touche pas le cheval lorsqu'il est en suspension sur les étriers (Fig. 2).

L'équitation étant un art fondé sur la faculté tactile, nous nous sommes intéressés à la science du toucher : l'haptique. Il y a un lien entre toucher et haptique. L'haptique, du grec *ἅπτομαι* (haptomai) qui signifie « je touche », désigne la science du toucher, par analogie avec l'acoustique ou l'optique. Au sens strict, l'haptique englobe le toucher et les phénomènes kinesthésiques, c'est-à-dire la perception du corps dans

l'environnement. Étant donné qu'il existe trois manières de toucher le cheval, nous avons donc adopté le néologisme haptème. La perception tactilo-kinesthésique ou haptique (terme introduit en psychologie par Revesz, 1934, 1950) ou active résulte de la stimulation de la peau résultant des mouvements actifs d'exploration de la main entrant en contact avec des objets. En s'inspirant de la linguistique et de la kinésique, l'haptème est une unité tactilo-kinesthésique. Nous distinguons quatre unités tactilo-kinesthésiques : haptème continu, discontinu, vibratoire et nulle (Fig. 1 et Fig. 2).

Le modèle de synthèse se dessine ainsi progressivement. Sur la portée à cinq lignes, on place les haptèmes selon les lois de la biomécanique équestre de F. Baucher. Les haptèmes apparaissent comme des unités distinctives et les combinaisons forment des haptémorphèmes. Une combinaison simultanée de plusieurs haptèmes forme aussi une harmonie. Un enchaînement de plusieurs haptèmes successifs conduit à la création d'une mélodie ou énoncé sémiotique. Le langage des aides est ainsi modélisé de manière simple. Les concepts de F. Baucher deviennent plus clairs. La loi d'opposition de la linguistique est bien là : chaque haptème ou « signe haptique » trouve son opposé. Il est donc théoriquement possible d'étudier tous les mouvements équestres à partir de cette partition. Les divers ordres demandés au cheval peuvent être ainsi appréhendés. On peut donc traduire une reprise de dressage en notes. Cet outil didactique peut permettre l'étude du langage interspécifique humains/équins. Il nous renseigne sur l'apprentissage des proto-langages chez les équidés et l'intelligence du cheval.

Les touches ou « haptèmes » peuvent avoir plusieurs fonctions (ils sont synonymes dans cette première étape de notre étude).

En équitation le signal haptique peut avoir quatre fonctions :

- Produire de l'énergie : en effet, les touches des mains et des jambes peuvent créer un niveau d'impulsion, énergie produisant le mouvement ;
- Agir au niveau kinésithérapeutique : le toucher peut agir sur la décontraction musculaire du cheval, détruire les résistances de la mâchoire et du corps comme l'avait souligné l'écuyer F. Baucher. L'association des haptèmes produit du bien-être, elle a un effet kinésithérapeutique ;
- Créer du sens : enfin, la combinaison d'haptèmes significatifs produit des haptémorphèmes significatifs induisant des mouvements ;
- Induire un état émotionnel : les touches peuvent agir sur l'état émotionnel du cheval.

On utilisera une couleur pour chaque fonction : le gris pour les touches impulsives ; le noir pour les touches significatives et le rouge pour les touches kinésithérapeutiques. Notons que les haptèmes « impulsifs » ont de manière générale une fonction cinésiologique puisqu'ils agissent directement sur l'équilibre et le mouvement mécanique du cheval (Fig. 2).

Lorsque l'on assemble de manière simultanée plusieurs touches ou « haptèmes », on forme en quelque sorte une harmonie. Lorsque l'on combine des touches de manière étalée, on produit une « phrase équestre » et donc en quelque sorte une « mélodie équestre ».

Entre deux touches, il existe un intervalle qui possède une certaine durée. Les touches produisent des mouvements. La partition est divisée en trois parties :

- le début du mouvement ;
- pendant le mouvement ;
- la fin du mouvement.

Il existe trois types de mouvements :

- les mouvements rectilignes (avec marche avant, marche arrière et sur place) ;
- les mouvements d'incurvation (mouvements latéraux) ;
- les mouvements d'élévation (sauts d'école ou sauts d'obstacles).

Contrairement à la musique, « l'instrument » cheval est un être vivant et donc un sujet. La figure 2 explicite notre modèle. Il s'agit d'une fiche destinée à définir un mouvement précis : le départ au galop sur le pied droit. La définition du mouvement est proposée selon les préceptes de l'équitation classique (approche biomécanique). Ensuite, les signes représentés : signe gestuel + signe postural + signe haptique ou tactile. Les fonctions des haptèmes sont distinguées par des couleurs : fonction sémiotique (NOIR), fonction kinésithérapeutique (ROUGE) et fonction cinésiologique (GRIS). Nous avons trois séries de touches composées de quatre touches élémentaires. Nous avons identifié les principales postures (buste et jambes) et gestes. Les touches peuvent être plus ou moins intensives. Les lignes (ou portées) de la partition contiennent chaque aide : mains droite et gauche, jambes droite et gauche et assiette. Un mouvement a un début et une fin. Ce dessin est associé à deux autres graphiques : le carré des « touches » et le carré des aides. Il est inspiré du carré logique de sémiotique et du carré logique d'Aristote.

L'équitation est donc un « dialogue » car le cheval émet aussi des signes haptiques : des contractions ou des décontractions. Il produit aussi des signes avec sa bouche, sa posture et ses gestes. Le cavalier doit répondre à ces signes à travers un code formé de signes gestuels, posturaux, tactiles et aussi vocaux si nécessaire. Il existe donc potentiellement un code « partagé » par l'humain et l'équidé.

Revenons sur la communication du cheval pour mieux expliquer la sémiotique interspécifique en équitation classique de tradition française ou portugaise.

La sémiotique kinésique est au cœur de la communication interspécifique humain/équidé. Le cavalier touche le cheval avec ses aides (mains, jambes et assiette comme nous l'avons vu précédemment) et le cheval « répond » à cette « expression haptique » par un « flot » de signes kinésiques émis à travers la mâchoire (fermeture

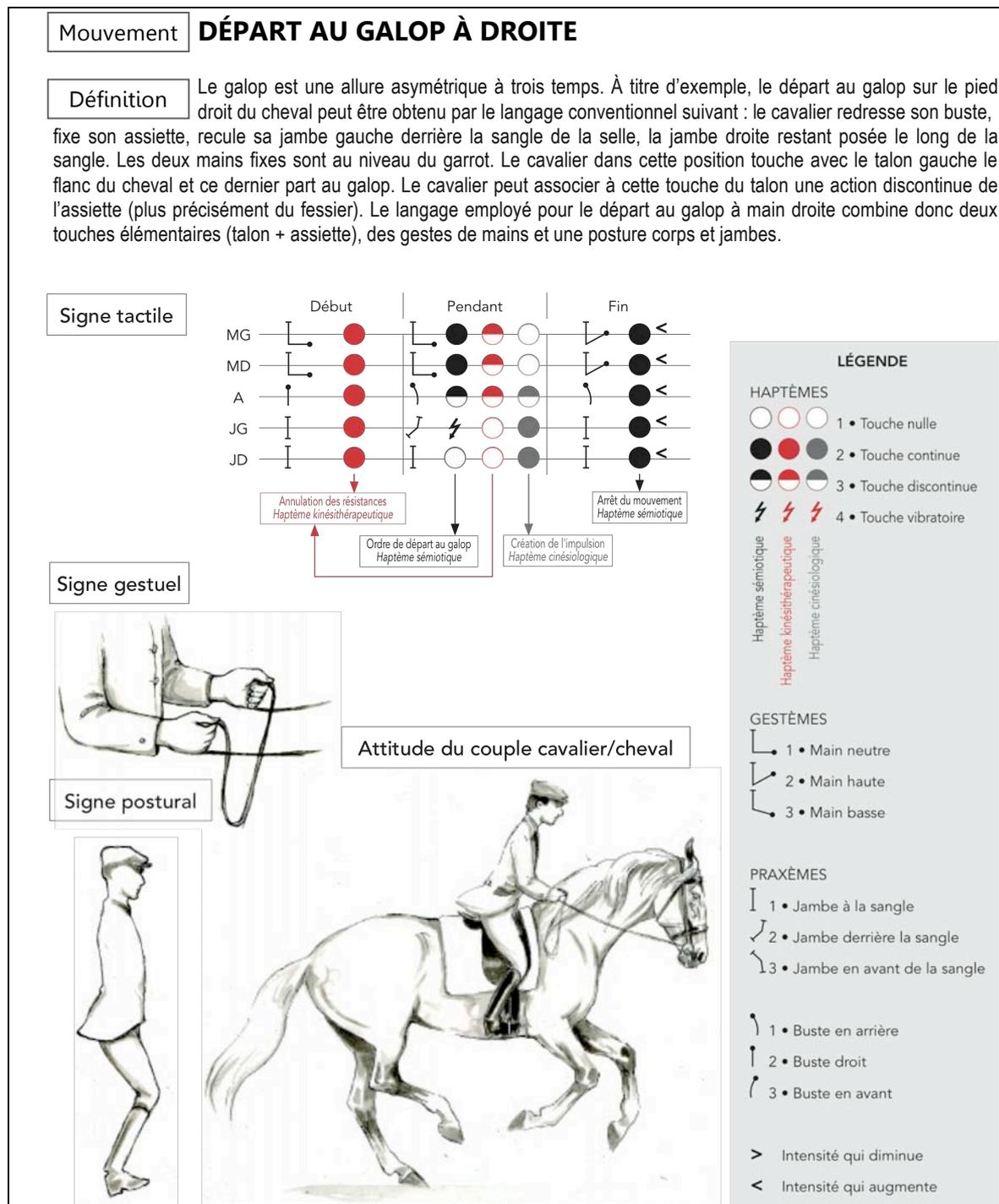


Fig. 2. Partition équestre

et ouverture de mâchoire avec des niveaux de pression variés) et le corps (contractions de l'encolure, de la nuque, des flancs, du dos...). Nous savons que le cavalier émet des « haptèmes » kinésithérapeutiques qui viennent répondre à ces signes kinésiques émis par le cheval. Pour exemple, le cheval émet une contraction de la mâchoire, le cavalier émet en retour une contraction d'une main ou des deux. L'opposition des deux signes kinésiques (signe kinésique de la main s'oppose au signe kinésique de la mâchoire) produit une décontraction mise en évidence dans la théorie de Baucher. Le dialogue, comme le dit le maître Nuno Oliveira, est de type essentiellement kinésique. Autrement dit, la communication interspécifique en équitation classique implique une parfaite symétrie droite gauche (principe de physique) entre une sémiotique haptique du cavalier et une sémiotique kinésique du corps et de la mâchoire du cheval. Pour produire du rythme et de la cadence (et donc une harmonie des mouvements homme/cheval), le « langage » interspécifique doit être « parfaitement géométrique » et obéir à un principe de symétrie (Mouchet, 2013).

La communication du cheval en équitation n'est pas uniquement de type kinésique (celle-ci est fondamentale), mais aussi de type postural (attitude du cheval à l'arrêt ou en mouvement), gestuel (gestes de l'antérieur ou postérieur, par exemple le cheval donne des coups de postérieurs lorsque le cavalier commet des fautes des aides) ou même sonore (le cheval émet des vocalises de décontraction ou même des bruits de contraction au niveau de la mâchoire en faisant bouger le mors).

De manière générale, nous trouvons en équitation classique un « code équestre » du cavalier composé de : Signe Postural + Signe Gestuel + Signe Haptique (tactile ou kinésique) + Signe Vocal. Le cheval lui répond par un « code » opposé : Signe Postural + Signe Gestuel + Signe Kinésique + Signe Vocal (sonore). Le but de la belle équitation classique est de créer un « code partagé ». Pour y arriver, le cavalier et le cheval doivent au cours du dressage ou éducation harmoniser « leurs codes ». Selon le principe physique de symétrie droite-gauche, le « langage » interspécifique devient parfaitement « géométrique » et peut être théoriquement modélisé. C'est ce que nous souhaitons explorer plus tard.

Notons aussi que l'équitation fait appel à des « nombres » clés : 1, 2, 3, 4. Le cheval a en effet trois allures : le pas, le trot et le galop. Le pas est à 4 temps, le galop à 3 temps et le trot à 2 temps. Le cheval produit des attitudes au rythme de ces trois nombres clés. Le cavalier peut produire quatre combinaisons des aides (mains sans jambes, jambes sans mains, mains et jambes et descente de mains et descente de jambes que nous avons vues précédemment dans la théorie de Baucher). Par ailleurs, le cavalier ne produit que quatre haptèmes de base : je touche, je touche en discontinu, je touche en vibratoire et je ne touche pas. On retrouve le nombre clé 4 dans les aides du cavalier. Le cavalier doit donc adapter les combinaisons haptiques (qui peuvent être modélisées) avec les temps des allures du cheval (2, 3, 4 temps pouvant être modélisées également). Homme et cheval doivent donc « harmoniser »

pratiquement deux combinaisons qui se répondent. C'est l'harmonie de ces deux combinaisons (où les nombres 2/3/4 sont des nombres clés) qui produit l'enchaînement harmonieux des mouvements des reprises de dressage (ensemble d'exercices circulaires et rectilignes dans le mouvement en avant ou rétrogrades présentés dans des épreuves sportives).

Lorsque le cavalier et le cheval harmonisent leurs rythmes respectifs (grâce au langage interspécifique et « code partagé »), le spectateur a le sentiment d'observer une « Unité » : le cheval et le cavalier ne deviennent plus que « 1 » et c'est donc le mythe du centaure ! De manière métaphorique, nous pouvons dire que les mouvements du cavalier et du cheval sont « imbriqués » et le « dialogue » est harmonieux. L'entente est parfaite et le mouvement est dit « beau » ou « juste ».

Nous pouvons conclure que le cheval, animal-sujet et non machine, apprécie l'austère beauté de la symétrie du langage humain en équitation. Lorsque le cavalier parle « clairement, simplement... » et géométriquement (Oliveira, 2006) à son cheval, ce dernier lui répond avec précision, simplicité et fluidité. La communication animale obéit elle-même au principe de symétrie droite gauche comme l'a dit Darwin dans sa théorie de l'évolution. Cette vision n'est pas uniquement géométrique mais aussi fine car elle intègre le sentiment, le tact. Comme l'a dit Jocelyne Porcher, sociologue de l'animal, l'éleveur organise ses relations avec l'animal entre pouvoir et amitié. Nous ajoutons qu'il existe une sémiotique du pouvoir et une sémiotique de l'amitié, qui s'opposent pour produire du sens. Le modèle de la partition est bien un système interactif. Le principe d'opposition (linguistique), d'antithèse (biologie) ou symétrie droite gauche (physique) s'observent parfaitement dans la partition équestre proposée. Ces principes équivalents démontrent que la dualité ou la binarité produit le sens (Klinkenberg, 1996).

La partition intègre aussi des signes gestuels ou gestèmes ainsi que des postures du corps. Il peut y avoir pendant le mouvement plusieurs positions des mains, des jambes et du tronc. Le gestème et la posture (praxème postural) sont les signes fondamentaux de l'harmonie. On commence par placer le gestuel et le postural. Ces signes sont les signes majeurs de l'accord de l'harmonie équestre. On peut y associer un signe vocal qui reste optionnel en équitation.

Enfin, la partition que nous suggérons, qui reste à l'état expérimental, part de l'hypothèse que le cheval employé est un cheval dressé à tous les airs d'école (mouvements de l'équitation savante). Dans le cas d'un jeune cheval, les signes varient et suivent une forme plus simplifiée. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'équitation est le produit d'une personnalité. Le cavalier peut donc produire son lexique équestre. Notons toutefois que ce modèle de la communication haptique constitue aussi une grille de lecture de toutes les formes d'équitation et du cycle d'éducation du cheval d'école. Autrement dit, la combinaison des haptèmes varie en fonction de l'évolution du dressage du cheval et en fonction des écoles (école

germanique ou latine). Le dresseur adopte aussi son style sémiotique. Il existerait en quelque sorte des « langues » et des « dialectes » pour « parler » aux chevaux.

Perspectives

Cet essai de modélisation du langage des aides apparaît surtout comme une ébauche d'explication du fonctionnement de la communication interspécifique humain/équidé dans la pratique de l'équitation de traditions française et portugaise. Il s'appuie sur une véritable étude de terrain. Depuis 2009, nous avons éduqué 8 chevaux lusitaniens, 4 poneys portugais de race garrano, et un poney shetland qui réalisent des exercices de l'équitation savante telle qu'elle a été définie par les Français et les Portugais depuis 1434. Cet exposé intègre aussi la somme de connaissances figurant dans les grandes écoles équestres européennes. Sa simplicité, comportant certes des limites, peut certainement constituer un modèle « universel » pour décrire les différentes formes de « parler » au cheval à travers l'expression du corps. Une « langue des signes naturelle » en équitation semblerait exister.

Ces pistes dans le champ de la sémiotique gestuelle nous amènent naturellement à poser la question de l'existence d'une double articulation dans la langue des signes équestre. La combinaison d'haptèmes qui produit des haptémorphèmes destinés à réaliser des mouvements chorégraphiques équestres pourrait probablement nous révéler l'existence d'une double articulation à l'instar de l'ASL primitif enseigné aux grands singes. Certes, il existerait très certainement des différences.

Notre souhait dans l'immédiat étant surtout de poser la problématique et de convoquer les disciplines scientifiques susceptibles de répondre à cette énigme. La praxéologie motrice de Pierre Parlebas apparaît comme une voie d'exploration séduisante car l'équitation, à la fois art, jeu et sport, mobilise bien des conduites motrices porteuses de sens. La linguistique et la sémiotique peuvent aussi ouvrir des pistes séduisantes pour étudier les façons de parler aux bêtes. Nous pourrions aussi nous appuyer sur la science du toucher ou haptique. L'équitation étant liée à des cultures variées du Moyen Orient en passant par l'Europe, l'Asie et les Amériques, une éthno-motricité semblerait aussi pertinente.

A l'aube du XXI^e siècle, sans mépriser la science du mouvement, nous pouvons dire que la biomécanique a atteint ses limites pour expliquer les interactions humains/équidés. D'autres disciplines comme la sociologie animale portée par Jocelyne Porcher ouvrent aussi de réelles perspectives. Quant à l'éthologie, elle sera sans doute plus féconde en réhabilitant la zoosémiotique autrefois très prisée qui appartient à son champ expérimental.

Notre but est aussi de favoriser le dialogue entre sciences du vivant et sciences humaines. Nous avons montré que le principe d'opposition, le principe d'antithèse ou le principe de symétrie droite-gauche issus de la linguistique, de la biologie ou de la physique régissent la grammaire de la communication interspécifique humain/équidé en équitation classique. L'équitation est un objet scientifique qui exige d'impliquer la pluridisciplinarité. Elle permet d'unifier des langages scientifiques qui semblent en apparence cloisonnés. Les grands scientifiques des temps passés ont toujours été séduits par l'universalité des concepts. Qu'attendons-nous pour poursuivre leur aventure ?

Références

- ANDRADE M. C. de. (1790), *Luz da liberal e nobre arte de cavallaria*, Lisbonne, Regio officina typografica, fac-similé de l'édition de 1790.
- BAUCHER F. (1864), *Dictionnaire raisonné d'équitation*, Paris, éd. Jean Michel Place, fac-similé de l'édition de 1988.
- COSNIER J. (1982), « Communications et langages gestuels » in Cosnier (*et al.*) *Les voies du langage, communications verbales, gestuelles et animales*, Paris, Dunod, 255-304.
- DUARTE D. (1986), *Livro da ensinança de bem cavalgar toda a sela*, Lisbonne, édition Casa da Moeda, fac-similé de l'édition de 1434.
- FAVEROT DE KERBRECH F. (2011), *Dressage méthodique du cheval de selle*, Paris, éd. Jean Michel Place, fac-similé de 1891.
- KLINKENBERG J.-M. (1996), *Précis de sémiotique*, Paris, Le Seuil, coll. Points.
- LE BLANC, M. A. (2010), *L'esprit du cheval*, Paris, Belin.
- LE BON G. (1903), *L'équitation actuelle et ses principes*, Paris, Flammarion.
- MOUCHET A. (2013), *L'élégante efficacité des symétries*, Paris, Dunod.
- OLIVEIRA N. (2006), *Œuvres complètes*, Paris, Belin.
- PARLEBAS P. (1981), *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice* (réédition 1999 : *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*), Paris, INSEP.
- PARLEBAS P. (2007), « Pertinence motrice et complexité dans les jeux et les sports » in *Les actes de la lecture*, n°98, juin 2007, p. 47-65.
- PELLIER J. (1993), *Langage équestre*, Paris, éd. Jean Michel Place (1^{ère} éd. Paris, Librairie Charles Delagrave, 1889).
- PEREIRA C. (2009), *Parler autrement aux chevaux, approche sémiotique de l'équitation*, Paris, éditions Amphora.
- PEREIRA C. (2011), *Dressage et éthologie*, Paris, éditions Amphora.
- PODHAJSKY A. (1968), *L'équitation*, Paris, Odège.
- PORCHER J. (2002), *Éleveurs et animaux réinventer le lien*, Paris, PUF.
- RONDAL J. A. (2000), *Le langage : de l'animal aux origines du langage humain*, Hayen, Mardaga.
- WILBUR R. (1979), *Description linguistique de la langue des signes*, *Langages*, 56, 13-34.

Abstract / Resumen

The art of touching horses and the equestrian solfeggio.

Abstract: Great equestrian masters, from Xenophon to Nuno Oliveira, have a biomechanical understanding of horse riding. Steps by steps, the equestrian corpus has been built with horses being considered as « machines ». The knowledgeable horse riding has been born. In the middle of the 19th century, François Baucher made a breakthrough in the classical art of teaching horse riding. He experienced a new « language »: he analysed the impact of the hands, legs and positions regarding the weight, the force and the equilibrium effect of them to the horse motion. In the 20th century, Nuno Oliveira who studied Baucher's work goes beyond it. His purpose is to dialog with the horse who is able to understand a « code » and respond to it. In France and Portugal, horse riding becomes a system where the gesture, the voice, the position are combined to perform a musical harmony. Can the art of horse riding be a specific language with its own grammar, semiotic and structure? This approach seems capable to enhance the interspecific communication between horses and mankind.

Key-words: horse riding, interspecific communication, horse, semiotic, semiotricity.

Arte de tocar el caballo, y el solfeo de la equitación.

Resumen: De Xenofonte a Nuno Oliveira, los grandes escuderos han adoptado una concepción biomecánica del arte de montar a caballo. Así van construyendo una pedagogía del gesto “deportivo”, haciendo del caballo un “animal máquina”. Así nace la equitación llamada culta. A mediados del siglo XIX, el escudero François Baucher revoluciona la hípica clásica al construir “experimentalmente” un nuevo “lenguaje” de las ayudas del jinete (manos, piernas, asiento). También analiza los efectos del “lenguaje” de las ayudas sobre el equilibrio biomecánico del caballo y define los conceptos físicos de fuerza y peso, parámetros fundamentales de la locomoción del caballo en equitación. En el siglo XX, el escudero portugués Nuno Oliveira, además de asimilar las ideas de Baucher, sugiere otro paradigma: el jinete “dialoga” con su caballo. Desde entonces, el caballo es un animal capaz de interpretar un “código ecuestre” más o menos complejo. La comunicación jinete/caballo en equitación francesa o portuguesa llega a ser un sistema de señales (ademanes, posiciones, contactos, voces) que constituyen una armonía casi musical. ¿Será pues la equitación una “lengua” con su gramática, su sintaxis, su semántica y su pragmática? La semiotricidad parece revelarse un instrumento conceptual capaz de aprehender las sutilezas de la comunicación interespecífica humanos/equinos.

Palabras claves: caballo, comunicación interespecífica, equitación, semiótica, semiotricidade.

Les cultures matérielles et motrices. Un cas africain.

Jean-Pierre WARNIER

Anthropologue,

Chercheur associé

Institut des Mondes Africains, Paris

Résumé

L'ethnographie d'une cérémonie africaine donne à voir la mise en jeu de conduites motrices étayées sur des matérialités. Pour les analyser, il faut mobiliser des outils conceptuels empruntés à d'autres disciplines que l'anthropologie, notamment à la praxéologie et aux neurosciences cognitives. Il faut également valider la notion de « culture matérielle et motrice » et la mettre en rapport avec la notion de sujet.

Mots-clés : Afrique, corps, culture, matérialités, praxéologie, rituel, techniques, sujet.

La scène se passe en 1973 dans l'un des nombreux royaumes du Cameroun de l'ouest auquel j'ai consacré plusieurs ouvrages¹¹. Les circonstances sont les suivantes : un jeune homme d'une vingtaine d'années était décédé. Alors que la mort d'un vieillard ne soulève pas d'inquiétude particulière, ce décès avait suffisamment perturbé la parentèle du défunt pour que ses proches consultent un devin.

Le verdict du spécialiste fut que les parents du jeune homme, qui cohabitaient depuis plus de vingt ans, n'avaient pas mené les négociations et les cérémonies du mariage jusqu'à leur terme ultime et que telle était la cause principale du décès. Il fallait, dit le devin, que le mari et ses parents en ligne paternelle apportent à la famille de l'épouse les ultimes prestations, à savoir 1000 F CFA, des boules de sel, deux poulets, du vin de raphia et un ragoût de bananes plantain, d'huile de palme et de viande, traditionnel en pareil cas. Cela fait, il fallait s'adresser aux ancêtres, faire amende honorable et procéder à l'onction cérémonielle de l'épouse.

¹¹ Voir Warnier (2009a). Le livre en question se fonde sur de nombreuses enquêtes de terrain dans le royaume Mankon, de 1971 à 2009, qui totalisent environ cinq ans de présence sur place. Mes deux premiers séjours (1971 et 1972-1974) ont été accomplis pour l'obtention d'un doctorat d'anthropologie à l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie, USA). Voir Warnier (1975).

Au jour dit, Jonathan (le mari – environ 50 ans) se rendit avec son épouse et une quinzaine de personnes à la maison du grand-père maternel de l'épouse (en fait son successeur). L'ethnologue, qui connaissait bien Jonathan, les accompagnait et fut autorisé à photographier et à enregistrer la cérémonie. C'est sur la base de cette documentation que je fournis la description suivante¹².

Une fois parvenus dans la maison, tout le monde prit place sur les sièges alignés le long des murs de la pièce principale. Jonathan étala deux feuilles de bananier sur lesquelles il posa les dons de sel et d'argent. Il donna deux poulets qui disparurent incontinent dans la cuisine où ils furent égorgés, plumés, vidés et mis au pot. Alex, le père de l'épouse (en fait son successeur), fit office de maître de cérémonie. Il retira du foyer une grosse marmite pleine de ragoût préparé sur place par les parents de Jonathan. Il la mit de côté et la remplaça par une autre marmite, vide celle-là. Les hommes avaient apporté des Calebasses de vin de raphia. Ils les donnèrent à Alex, qui en mixa le contenu dans la marmite. Ensuite, il remplit de petites calebasses qui furent distribuées, à titre de carafes, au grand-père maternel de l'épouse et aux autres hommes.

Avec l'aide de Jonathan, Alex s'employa ensuite à confectionner des emballages en forme d'aumônières avec des feuilles de bananier pour y mettre des parts de ragoût à destination des ayants droit absents à la cérémonie. Cela fait, Alex prit la parole, résuma les événements qui avaient abouti à la cérémonie en question, s'adressa aux ancêtres et fit le tour de la pièce en présentant à chaque personne à tour de rôle, y compris à l'ethnologue, une calebasse d'environ deux litres contenant de l'eau. Chacun posa ses deux mains de part et d'autre du récipient (voir photo ci-contre). Si un seul des participants avait refusé de poser ses mains, la cérémonie en serait restée là et les discussions auraient repris jusqu'à ce qu'un consensus s'établisse. Tous



Légende : « Alex présente la calebasse contenant l'eau de libation au grand-père maternel de l'épouse pour qu'il puisse poser ses mains dessus »

¹² Cet article est tiré d'une communication faite au séminaire dirigé par Luc Collard, au cours duquel j'ai présenté une série de photos illustrant la cérémonie. Je remercie Luc Collard, Pierre Parlebas, Bertrand During et tous les participants du séminaire pour leurs questions et leurs remarques qui m'ont permis de préciser le propos tout en conservant l'entière responsabilité de son contenu.

consentirent à manifester leur accord et Alex en conclut que tous « parlaient d'une seule bouche ». Il fit une libation près du foyer avec le contenu de laalebasse.

Ensuite, Alex et le grand-père maternel firent une onction d'huile et de fard rouge sur les épaules et le buste de l'épouse. Cela fait, il restait un peu de ce mélange cosmétique. Alex l'utilisa pour oindre laalebasse de la libation, la principale pierre du foyer et les mollets d'un homme qui était venu de loin et devait encore affronter les fatigues du retour. Pendant ce temps, une femme fit le tour de la pièce pour offrir du sel, dont chacun pris des pincées des deux mains qu'il déposa sur sa langue.

Une femme entonna un chant, traditionnel en pareil cas. Tout le monde se leva et se mit à danser en ronde autour de la pièce alors que les chants se succédaient *ad libitum*. Enfin on se rassit et l'on partagea la nourriture apportée par les femmes. Les visages et les attitudes, crispés au début de la rencontre (voir le visage du grand-père sur la photo, et la manière dont il détourne le regard), se détendirent. On se mit à sourire et à faire des plaisanteries.

Cette description fournit des matériaux ethnographiques très ordinaires. Ils donnent à voir une performance que les anthropologues ont l'habitude de considérer comme une activité rituelle ou cérémonielle. Ils les analysent en faisant référence à l'un ou l'autre des pionniers en la matière comme Van Gennep (1937-1958), Victor Turner (1974) ou Mary Douglas (1971). En général, on étudie la structure formelle de l'action rituelle et on cherche à la mettre en rapport avec les représentations religieuses, l'organisation sociale, le genre, les différents statuts des sujets. La faveur dont bénéficia le structuralisme sous ses diverses formes à partir des années 1950, au moins en France, fournit des outils d'analyse des codes symboliques concernant les matières, les couleurs, les rapports de parenté entre les protagonistes, les représentations religieuses et leurs expressions verbalisées.

Mon intention est de me démarquer de ces approches classiques du rituel bien qu'elles soient parfaitement éprouvées et fiables. Pourquoi ? Parce que la cérémonie que je cherche à analyser met en jeu des conduites motrices et des matérialités. Alex fabrique des paquets. Il verse le vin dans la grande marmite. Il remplit de petitesalebasses. Il passe à la ronde la petitealebasse de libation. Avec ses mains il fait des onctions sur l'épouse, laalebasse, la pierre du foyer, les mollets du marcheur. Ces conduites motrices s'étaient sur la matérialité des objets, des substances et des corps. Les outils d'analyse dont j'ai besoin doivent pouvoir s'appliquer aux conduites motrices et aux choses pour leur valeur pratique dans un système d'effectuation plus que pour leur valeur-signe dans un système de communication ou de connotation (qu'elles possèdent bien évidemment par ailleurs).

Il serait excessif de dire que les paradigmes classiques d'analyse des performances rituelles ou cérémonielles ne tiennent compte ni du corps ni des matérialités. Elles les prennent en considération, mais par le truchement de leurs représentations saisies par

le discours, les normes ou les codes symboliques verbalisables. Or on sait que la représentation n'est pas la chose, la carte n'est pas le territoire, le tableau d'une pipe, signé par Magritte, n'est pas une pipe. Il suffit, pour s'en rendre compte, de tenter de bourrer du tabac dans le tableau de la pipe, d'y mettre le feu, et d'essayer de fumer. Cette confusion entre la chose et sa représentation est fréquente en anthropologie. Pire : elle passe souvent inaperçue faute d'être désignée et nommée. Je la nomme l'effet Magritte. Il procède du fait que les sciences de l'homme et de la société travaillent principalement à partir d'énoncés. Elles s'intéressent au sens plutôt qu'à l'action pratique. Elles sont logocentriques. Le test de l'effet Magritte est de mettre la représentation à l'épreuve de la pratique, du mouvement et des matérialités.

Quelle boîte à outils conceptuelle ?

Depuis presque vingt ans, je poursuis en équipe le projet anthropologique de prendre au sérieux le corps et les matérialités non pas dans leurs représentations socialement partagées, mais dans leur mise en mouvement dans des conduites motrices, des savoir-faire, des connaissances procédurales¹³.

Quand il est question de conduites motrices, et donc d'actions motrices finalisées, la praxéologie motrice se recommande évidemment à l'attention du chercheur. De nombreuses notions du lexique de Pierre Parlebas (1999) s'avèrent utiles, voire indispensables, afin de nommer des actions motrices dont on est témoin, et que l'on ne voit bien que si l'on parvient à les nommer et à les analyser. Il est extrêmement important, pour le chercheur, de mettre des mots sur les choses. La notion d'algorithme moteur, par exemple, me permet de voir comment Alex utilise ses mains pour faire des onctions sur les corps et les choses, et de le faire de la même manière dans l'un et l'autre cas. La notion de sociomotricité me permet de voir et de nommer de nombreuses interactions motrices comme celle qui a lieu autour de la calebasse de libation sur la panse de laquelle on doit appliquer les deux mains lorsqu'Alex vous la présente (voir la photo).

Jusqu'où peut-on pousser l'usage de la praxéologie motrice dans ce genre d'exercice¹⁴ ? En ce qui me concerne, de très nombreuses notions du lexique de Pierre Parlebas m'ont été utiles pour percevoir, nommer et analyser ce qui se passait sous mes yeux. J'ai cependant buté sur la question de la logique interne des conduites.

¹³ Cette entreprise s'est faite au sein du groupe « Matière à Penser » (MàP) maintenant transformé en réseau, très largement internationalisé. Voir à ce sujet M.-P. Julien et C. Rosselin (éds, 2009), et M. Naji et L. Douny (2009).

¹⁴ Laurence Douny (texte non publié « Wrapping social anthropology »), anthropologue, spécialiste de l'Afrique de l'ouest, s'est tout particulièrement penchée sur cette question.

Dans la pratique du sport, les paramètres que sont les partenaires (+ ou -), les adversaires (+ ou -), et l'incertitude (+ ou -), structurent la logique interne de toute activité sportive. Il ne me semblait pas qu'il en fût de même dans le cas d'une activité cérémonielle. Fallait-il éliminer la notion de logique interne au motif qu'en matière cérémonielle, elle n'est pas structurée par des paramètres clairement identifiables ? Le débat en séminaire a montré que, dès lors que l'action est finalisée, elle obéit forcément à une logique qui lui est propre et qui en structure le déroulement. La pertinence de cette notion ne se limite donc pas aux activités sportives. Elle est conceptuellement indépendante des paramètres d'incertitude, de partenaires et d'adversaires. Elle est susceptible d'être exportée vers le jeu, le rituel, et sans doute au-delà.

Le débat en séminaire a également fait ressortir la pertinence de la situation : dès lors que l'action motrice du sujet est finalisée, elle ne se déploie pas dans le vide. Elle se déploie dans une situation particulière. La situation rituelle, elle-même enchâssée dans la situation de deuil, fournit son vecteur aux conduites motrices des acteurs. Bien évidemment ces conduites sont fonction des codes culturels de la société dans laquelle elles s'inscrivent, notamment concernant le corps, les choses et les substances matérielles et leurs usages. La preuve est facile à administrer : introduisons un Européen dans la situation motrice du rituel qui fait l'objet de cet article. Supposons qu'il est exposé pour la première fois et sans préparation à cette expérience. A l'évidence, il ne saura quoi faire. Ses actions motrices seront inadéquates. Il ne possédera pas les savoir-faire pertinents. Quand on lui présentera laalebasse de libation, il se demandera pourquoi diable il faut toucher ce récipient, comment le toucher, et s'il faut qu'il fasse comme tout le monde ou si son statut d'étranger lui interdit de le faire. En arrivant dans une société dont il ne partage pas les codes pratiques, tout étranger se pose des questions de ce genre. Outre les notions de conduite motrice et de finalité, il faut donc introduire les notions de situation motrice, et de culture matérielle et motrice spécifiques à telle ou telle société.

Je résume : j'ai besoin, à titre d'outillage analytique, de la plupart des notions de la praxéologie motrice ; je retiens en particulier les notions de logique interne et de situation ; et, enfin, la notion de culture matérielle et motrice particulière à telle ou telle société m'est indispensable.

Quelles cultures matérielles et motrices ?

La performance dont il est ici question prit place dans un royaume africain. Les recherches que j'y ai menées l'ont été dans le cadre d'un programme de recherche collectif. L'essentiel de ces recherches a visé à contribuer, notamment avec Jean-François Bayart et des collègues du CERI-SciencesPo à développer une sociologie

historique et comparative du politique inspirée de Max Weber et Michel Foucault¹⁵. Il s'agit de décrire et d'analyser les microtechnologies du pouvoir qui s'inscrivent dans les styles de vie, les pratiques quotidiennes – ce que Max Weber désignait d'une série de mots dérivés de *Tag* (jour) : *täglich* (journalier), *alltäglich* (de tous les jours, quotidien – et non « routinisé » comme on l'a traduit à tort), *Alltäglichkeit* (la quotidienneté).

Or l'ethnographie des pratiques du royaume mankon révèle l'usage récurrent, quotidien, universel, des récipients et du corps humain comme réceptacles. Je n'évoquerai que très brièvement cette caractéristique des cultures matérielles et motrices de ce royaume, des royautés sacrées africaines, comme, à certains égards, des sociétés non hiérarchisées d'Afrique centrale.

Les pratiques corporelles se focalisent sur la peau du sujet comme enveloppe, sur les orifices, sur les transits qui passent par ceux-ci en flux entrants et sortants, et, par conséquent, sur les contenus corporels. Aux conduites motrices d'Alex et de son entourage, il apparaît que tous mettent le corps humain et les récipients matériels en continuité les uns avec les autres. Ces pratiques n'établissent pas de césure franche entre les sujets et les objets. Ils sont intriqués les uns dans les autres. Alex présente à chacun unealebasse sur l'enveloppe de laquelle chacun applique ses mains mettant ainsi laalebasse en continuité avec son corps propre. Alex fait une onction sur la peau de l'épouse et prolonge cette onction, en faisant usage de la même substance, par celle de laalebasse, de la pierre du foyer et des mollets du marcheur. Cette propriété qu'ont les cultures matérielles et motrices d'articuler les uns aux autres le corps en action et les objets matériels mérite analyse et explication.

Notons – et c'est très important – que cette culture matérielle et motrice des récipients, des orifices, des contenus et des transits informe toute la vie quotidienne profane. Par exemple, les femmes font un massage quotidien à leur nourrisson, jusqu'à ce qu'il soit capable de marcher. Ce massage se fait sur toute la peau sans en omettre un millimètre carré, en commençant par la tête, qui est rasée, et en travaillant le pourtour des narines, des yeux, de la bouche et des oreilles, c'est-à-dire des orifices du crâne. Or c'est cette même culture matérielle et motrice qui est mobilisée dans les activités cérémonielles, les rituels et le fonctionnement de la royauté sacrée au quotidien. Seules les différentes situations motrices qualifient la mise en jeu des mêmes répertoires praxiques (ouvrir, fermer, verser, transvaser, pulvériser, oindre, etc.) en tant que rituel ou en tant qu'activité quotidienne, profane ou politique. De manière analogue, seule la situation motrice permet de départager le pilotage d'un avion en tant que jeu et loisir d'une part, et la même conduite de pilotage en tant que travail. Et c'est bien la finalité, corrélative de celle de situation motrice, qui permet d'opérer ce type de distinction¹⁶.

¹⁵ Voir J.-F. Bayart & J.-P. Warnier (éds.) 2004.

¹⁶ Je remercie Pierre Parlebas et Bertrand During pour leurs commentaires sur ce point au cours de la séance de séminaire.

Quels sont donc les outils analytiques et théoriques permettant d'étudier les engrenages entre corps et matérialités, et qui, société par société, nouent en ensembles plus ou moins cohérents les diverses cultures matérielles et motrices ? Les notions d'incorporation et de schéma corporel qui se sont élaborées dès le début du XX^e siècle avec Head et Holmes (1911), puis Paul Schilder (1935), et qui ont débouché à la fin du XX^e siècle sur le formidable développement des sciences neurocognitives illustré, entre autres, par *Le sens du mouvement* d'Alain Berthoz (1997) fournit un arsenal impressionnant d'observations et de notions qui éclairent la prise dont je parle. Le domaine est si vaste et à la fois si familier aux lecteurs de la revue *Éthologie et praxéologie* que je ne m'étendrai pas.

La question du sujet

Le lecteur attentif aura noté ce que le présent article doit au texte de Marcel Mauss sur « Les Techniques du corps » (1936). Or Mauss insiste sur le fait qu'il est insuffisant de se focaliser sur le corps et ses techniques. Il faut aussi reformuler à frais nouveaux la notion d'être humain – centrale en anthropologie. Pour comprendre les roues d'engrenage qui relient le corps du sujet, son psychisme et la manière dont ils sont socialement configurés, il faut, écrit Mauss, une théorie de « l'homme total », bio-psycho-social.

La notion d'homme total est une bizarrerie lexicale. Y aurait-il un homme partiel ? Cette incongruité ne se comprend que par élimination des lexèmes disponibles dans les années 1900-1930 pour désigner l'humain, à savoir l'homme, la personne, l'individu, le sujet. Mauss utilise les trois premiers mais ne s'en satisfait pas pour des raisons qui dépassent le format de ce court article, mais, qui, pour faire bref, tiennent au fait que leurs connotations sont trop étroites. Le dernier – le sujet – était à l'époque préempté par la philosophie. Or il faut se souvenir que, pendant toute la période d'émergence des sciences de l'homme et de la société, celles-ci se sont autonomisées par sécession de la philosophie et par phagocytage de son domaine d'extension qui s'est trouvé amputé d'autant. Mauss, donc, qui ne pouvait utiliser le mot de « sujet », forgea ce monstre lexical qu'est l'homme total bio-psycho-social.

En ce début de XXI^e siècle, nous ne sommes plus confrontés à ce genre de conflit frontalier, car les sciences de l'homme et de la société ont conquis leur autonomie, bien que de nombreux philosophes soient encore profondément ignorants à leur endroit. Nous pouvons donc nous approprier la notion de sujet comme outil conceptuel qui recueille le contenu sémantique et théorique de « l'homme total ». Nous pouvons appeler un chat un chat, et un homme total un sujet.

En effet, le sujet *est* un corps et il *a* un corps. Il possède ce double statut de sujet/objet. Sa corporéité lui est essentielle. (Il y a lieu de se demander si l'individu de la sociologie contemporaine a un corps. Ce n'est pas l'impression que je retire de la lecture de nombreux sociologues.) Ayant un corps, la culture qui est la sienne est, inséparablement, une culture matérielle et motrice qui relève de connaissances procédurales pas ou peu verbalisables, et de connaissances propositionnelles susceptibles d'expression langagière.

Ce sujet possède bel et bien les trois dimensions, biologique, psychique et sociale. C'est le sujet de la clinique et des sciences médicales – sujet de sa bonne santé corporelle et psychique, de ses symptômes et de ses maladies. C'est le sujet des psychologues. La notion de sujet est centrale chez Lacan, pour qui le sujet est tel non pas d'être capable de penser (le *cogito* de Descartes) mais d'être divisé, et de rien d'autre (il *est* un corps et il *a* un corps, il est sujet *de* et sujet *à*, et, en langage freudien partiellement récusé par Lacan, mais bien commode pour se faire comprendre sans détour, il est divisé entre la conscience qu'il a de lui-même et du monde d'une part, et l'inconscient comme refoulé d'autre part : « Je est un Autre »). Enfin le sujet est social ou socialisé, ne serait-ce que pour les juristes pour qui toute personne – physique ou morale – est sujet de droits et d'obligations.

Certes la philosophie a conservé la notion de sujet. Cela dit, les philosophes se classent aujourd'hui *grosso modo* en deux catégories : ceux qui sont sourds aux sciences de l'homme et de la société (J.-P. Sartre, A. Glucksmann, L. Ferry pour faire bref). Pour eux, le sujet est calé sur le *cogito*. Il n'est sujet que de pensée. La seconde catégorie est constituée de ceux qui ont pris acte de l'indispensable apport pour penser le sujet (M. Foucault, M. de Certeau, S. Zizek, etc.). C'est avec ces derniers que les anthropologues peuvent dialoguer. Dans les années 1950, Michel Foucault s'est assigné pour tâche de « penser le sujet mais de le penser autrement ». Autrement que qui ? Autrement que les néo-kantiens de la première moitié du XX^e siècle, comme Sartre par exemple. Et comment ? En intégrant l'apport des sciences de l'homme et de la société, et notamment la psychanalyse lacanienne qui tient que le sujet n'est pas sujet d'être calé sur le *cogito*, mais d'être divisé, d'être et simultanément d'avoir un corps, et de rien d'autre.

Le sujet – corps et psychisme socialisés – partage donc des normes socioculturelles, une langue, ainsi qu'une culture matérielle et motrice propres à sa société (française, africaine, baruya, etc.) et à son groupe (son club de rugby ou d'aviron). Reste encore un obstacle à franchir et nous aurons bouclé la boucle de cet article. Dans « Les Techniques du corps », Mauss semble exclure la culture matérielle. Il dit que les anthropologues ont commis l'erreur de penser qu'il n'y a de technique que s'il y a des outils. Or, ajoute-t-il, le corps est notre premier outil, l'outil de tous les outils. Pour bien faire passer son message, Mauss tente donc d'évacuer toute matérialité et de concentrer son attention sur le corps dans la marche, la nage, le saut, les rapports sexuels, en faisant abstraction de ses objets – nu en quelque sorte. Mais il

n'y parvient pas car la culture matérielle, chassée par la porte, revient par la fenêtre, et il parle de bêtes, de babouches, de souliers à talons, etc. Plus radicalement, les techniques du corps ne peuvent faire abstraction de la matérialité du sol sur lequel on marche, de l'eau dans laquelle on nage, de la gravitation qui structure la bipédie, de la perception de ces matérialités par les sept canaux sensoriels.

Il y a donc lieu de pousser les analyses de Mauss jusqu'à leurs ultimes développements. D'abord, l'espèce humaine possède quelques traits essentiels, dont le langage articulé s'impose avec évidence, avec son corollaire : les quelques 6000 langues dites naturelles, mutuellement inintelligibles, parlées par les différentes communautés linguistiques. L'autre trait est celui des cultures matérielles et motrices. Il n'existe aucune société au monde, même celle des chasseurs-cueilleurs nomades, qui ne possède en propre une culture matérielle incorporée par des conduites motrices appropriées – essentielles à ses activités socialisées et à sa survie. Il faut désigner ce fait par des mots. Je propose de parler de « culture matérielle et motrice ». Le mieux serait de mettre des traits d'union tant les conduites motrices et les matérialités sont intriquées de manière *essentielle* : « cultures matérielles-et-motrices ».

Il convient de critiquer sans relâche les laboratoires, séminaires, publications, programmes de recherche consacrés au corps sans que les matérialités fassent partie de leur objet et de leur énoncé, et ceux qui se consacrent aux cultures matérielles sans que le corps soit explicitement désigné. Pour ne froisser personne en parlant de ce qui se fait de ce côté-ci de la Manche, parlons de ce qui se fait au-delà : il n'y a pas lieu d'avoir deux revues scientifiques séparées, sous les titres de *Journal of Material Culture* et de *Body & Society*. Il n'en faudrait qu'une seule qui synthétise les deux composantes.

Ensuite, la notion de technique est essentielle à l'entreprise maussienne. Une technique, dit Mauss, est une action « traditionnelle et efficace ». Il faut qu'elle soit traditionnelle *et* efficace. La plupart des anthropologues ont appliqué cette notion à l'action transitive sur la matière. Or, tant le texte de Mauss que le rituel que j'ai décrit, que d'autres réflexions et travaux, indiquent que cette efficacité s'applique tout autant au sujet qu'à son corps et aux objets¹⁷. Pour reprendre l'expression de Foucault, il existe des techniques de soi et des « technologies du sujet ». Le rituel que j'ai décrit et analysé met en jeu des techniques d'action efficace sur les sujets en reconfigurant leurs relations, et en travaillant leurs enveloppes corporelles et leurs contenus matériels et psychiques. L'efficacité doit être, sinon mesurable, du moins constatable. Dans le rituel que j'ai présenté, on la constate au changement d'humeur entre le début et la fin de la performance, à la satisfaction de toutes les parties, et à l'apaisement de leurs relations dans les jours et les semaines qui ont suivi. La page du deuil a été tournée.

¹⁷ Voir Warnier (2009b).

En guise de conclusion

Un rituel africain m'a permis de faire l'inventaire d'un outillage conceptuel complexe permettant d'en analyser le déroulement et les composantes : nous avons vu des sujets – sujets d'un royaume, d'un État national et de leurs propres actions – engagés dans des conduites motrices finalisées en fonction d'une situation (ici un deuil, une réparation et un mariage), mettant en œuvre un discours, et, tout à la fois et de manière essentielle, une culture matérielle-et-motrice incorporée par les sujets. Dans la société mankon dont il est question, celle-ci est très largement focalisée sur le corps du sujet et sur ses objets en tant que réceptacles possédant une enveloppe, des contenus et des orifices parcourus par des transits.

Le fait que le cas étudié nous vienne d'Afrique et d'un contexte traditionnel suggère que la boîte à outils conceptuelle mise en œuvre dans son analyse est universellement utilisable. Elle est transposable à toutes sortes de situations culturellement très différentes les unes des autres, bien qu'elle soit empruntée à la praxéologie motrice et à d'autres démarches savantes originaires de l'Occident contemporain.

Références

- BAYART J.-F. et WARNIER J.-P. (éds.) (2004), *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*, Paris, CERI-Karthala, coll. Recherches internationales.
- BERTHOZ A. (1997), *Le sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob.
- DOUGLAS M. (1971/1966), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, Maspero ; 1^{ère} édition : *Purity and Danger : An Analysis of the Concepts of Pollution and Taboo*. London : Routledge, 1966.
- HEAD H. et HOLMES G. (1911), Sensory Disturbances from Cerebral Lesions, *Brain*, 1911-1912, pp. 34-102.
- JULIEN M.-P. et ROSSELIN C. (éds.) (2009), *Le sujet contre les objets... tout contre. Ethnographies de cultures matérielles*, Paris, CTHS.
- MAUSS M. (1936/1950), Les Techniques du corps, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, pp. 331-362. 1^{ère} édition, 1936, *Journal de psychologie*, Vol. XXXII, n° 3-4.
- NAJI M. et DOUNY L. (2009), 'Making' and 'Doing' the Material World : A workshop, *Journal of Material Culture*, Vol. 14(4), pp. 411-432.
- PARLEBAS P. (1999), *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP.
- SCHILDER P. (1935/1968), *L'Image du corps*, Paris, Gallimard. 1^{ère} édition en anglais, 1935.

TURNER V. W. (1974), *The Ritual Process. Structure and Anti-Structure*. London : Routledge.

VAN GENNEP A. (1937-1958), *Les Rites de passage*. Paris, Nourry.

WARNIER J.-P. (1975), « Pre-colonial Mankon : the Development of a Cameroon Chiefdom in its Regional Setting. » Ph.D. dissert, University of Pennsylvania, Philadelphia, UMI 76-3227.

WARNIER J.-P. (2009a), *Régner au Cameroun. Le Roi-pot*, Paris, CERI-Karthala, coll. Recherches internationales.

WARNIER J.-P. (2009b), Technology as efficacious action on objects... and subjects, *Journal of Material Culture*, Vol. 14(4), pp. 413-424.

Abstract / Resumen

Bodily and material cultures. An African ethnographic case.

Abstract: The ethnography of an African ceremony underscores the importance of bodily conducts geared to a given material culture. In order to analyse them, one needs specific conceptual tools borrowed from other disciplines than anthropology, mostly praxeology and the neuro-cognitive sciences. One also has to validate the notion of "bodily and material culture" together with that of subject.

Key-words: Africa, body, culture, materiality, praxeology, ritual, subject, techniques.

Las culturas materiales y motrices. Un caso africano.

Resumen: La etnografía de una ceremonia africana permite observar la relación de las conductas motrices con las materialidades. Para analizarlas, debemos utilizar herramientas conceptuales provenientes de otras disciplinas como la antropología, pero también la praxiología y la neurociencia cognitiva. Es necesario validar también el concepto de " cultura material y motora" y vincularlo con la noción de sujeto.

Palabras claves: África, cuerpo, materialidades, praxiología, ritual, técnicas, sujeto.

Trois dauphins « singeant » un match de Water-Polo contre des nageurs.

Luc COLLARD, Thierry LESAGE
TEC (EA 3625), Université Paris Descartes

Résumé

Que se passe-t-il quand 3 dauphins en captivité jouent un « match de water-polo » improvisé avec 3 humains ? Ils se montrent d'abord dociles, capables d'intégrer sans temps d'adaptation le duel d'équipes inter-espèces provoqué par les nageurs. L'observation minutieuse de 6 rôles sociomoteurs durant 23 minutes – sans préjuger qu'il s'agit réellement d'un jeu pour les dauphins – laisse entrevoir une évolution insoupçonnée du jeu. Les dauphins semblent se lasser du « match de water-polo » et paraissent laisser le ballon aux nageurs, pour mieux ensuite le récupérer. Leur comportement pourrait laisser penser qu'ils ne se contentent pas d'imiter le produit de l'action humaine, mais innove un jeu semi-coopératif à somme non nulle. Que faut-il en penser, tandis que, a contrario, les façons de jouer des hommes singent avec fidélité les instructions arbitraires du sport ?

Mots-clefs : jeu, relation homme/dauphin, sous-rôles sociomoteurs, water-polo.

Introduction : de *La Planète des singes* à la relation homme-dauphin ou la pertinence de l'analyse comparée

Ayant donné lieu à huit longs métrages entre 1968 et 2014, le roman de Pierre Boulle (1963) est d'un grand intérêt sociologique. Endossant sans nuance les mœurs des hommes, les singes servent ainsi de révélateurs de traits culturels qui, sinon, passeraient inaperçus. Sur la planète des singes, le dieu est représenté par un orang-outan, mais chimpanzés et gorilles siègent sur les bancs de l'église. Des hommes empaillés garnissent les musées. Et que dire de la partie de chasse à courre ? Les gorilles se font fièrement prendre en photo devant les cadavres humains, sous les yeux attendris de leurs femelles. Les chasseurs jouent avec les petits d'hommes. Laissés vivants et nourris, ils alimenteront les battues à venir. Choquant ? Pas moins que l'attitude de l'homme à l'égard de l'animal au cours de l'histoire – et encore aujourd'hui – sans que celui-ci en ait toujours eu conscience.

Attention toutefois à ne pas tomber dans un anthropomorphisme, risque qui peut facilement faire son apparition dans une étude portant sur l'animal et le comportement ludique (Lesage, 2003). Bien sûr, dans la réalité, les singes ne se comportent pas ainsi. Il s'agit d'une fiction. Mais d'une fiction où le renversement crée du sens.

De là, l'idée de retenir l'analyse comparée comme méthode. Un classique où s'est illustré Claude Lévi-Strauss (1962). S'immergeant délibérément dans des civilisations aux antipodes des nôtres – pour mieux connaître les nôtres – l'ethnologue fait, par exemple, ce constat étonnant : durant leur rite, les Gahuku-Gama de Nouvelle Guinée jouent une sorte de football où le résultat strictement déterminé est connu de tous à l'avance. Cela serait dépourvu de sens chez nous. On crierait au trucage. Lévi-Strauss révèle ainsi que le « naturel » duel sportif n'est qu'une façon artificielle d'interagir parmi d'autres. Partant de ce constat, Pierre Parlebas (2011) met au jour une diversité de réseaux relationnels, inconnue du sport. Reprenant la métaphore du miracle des singes dactylographes d'Émile Borel (1948), il écrit quelques années plus tôt :

« Après des années de travail, un million de singes, dressés à frapper au hasard sur les touches de machines à écrire, auraient bien peu de chances de reproduire copie exacte des livres entreposés dans les bibliothèques. Imaginons que nos singes dactylographes frappent des touches correspondant à la mise en configuration d'un groupe d'une vingtaine ou d'une trentaine de joueurs. La probabilité de produire les réseaux choisis par l'institution sportive serait certes plus grande que de reconstituer, comme dans le cas précédent, les fables de La Fontaine, mais elle serait quand même bien réduite ! » (Parlebas, 1986, pp. 235-236).

Surreprésenter le modèle du duel en sport correspond à un choix politique profond que les singes auraient grand-peine à reproduire. Il est peu probable que les babouins affamés – au nom de l'égalité des chances – épargnent le petit d'une gazelle au profit d'un adulte, bien plus difficile à mettre à mort. *« Il semblerait que les animaux dussent ignorer l'agôn, écrivait Caillois (1958, p. 53), ne concevant ni limites ni règles, et recherchant seulement dans un combat sans merci une brutale victoire ».*

Si les singes de Borel sont plus proches des vrais singes que ceux de Boule, c'est bien toujours dans la comparaison homme/animal que le contraste est le plus saisissant.

Laissons de côté les singes pour nous intéresser aux dauphins. Les relations homme/dauphin alimentent de nombreuses histoires rassemblées par Van Eersel (1993) : des hommes secourus en mer par des dauphins, des dauphins capables d'apprendre des bribes de langage humain, de donner la réplique en cliquetis à une mélodie de jazz jouée depuis un bateau, de servir les intérêts militaires en étant porteur de bombes... La littérature scientifique n'est pas en reste. Frohoff et Packard (1995) et Trone *et al.* (2005) étudient la complicité entre les deux espèces, selon

le contexte de vie des dauphins (milieu carcéral ou en liberté). Plus récemment, Herman (2010), Marino et Frohoff (2011) ou encore Schusterman *et al.* (2013) s'intéressent aux possibilités cognitives exceptionnelles des cétacés qui les positionnent bien en avant des singes.

Au 25 septembre 2014, le moteur de recherche Google Scholar affiche 52 400 publications scientifiques associant le triptyque : dolphin human interaction et 62 000 associant : dolphin human play.

Mais aucune recherche ne s'est jusqu'ici penchée sur ce que donnerait le comportement des dauphins s'ils étaient mis en demeure de s'immerger dans un jeu sportif ; de singer par exemple une partie de water-polo avec des humains. Que nous révéleraient-ils sur nos propres façons de jouer ? Il est fait le choix de ne pas s'interroger sur la nature du comportement des dauphins (c'est-à-dire de déterminer s'il s'agit ou non d'interactions ludiques) mais d'analyser les séquences objectives avec les outils de la *praxéologie motrice*, comme on le ferait d'un jeu sportif préalablement identifié comme tel.

Méthode

Nous allons rendre compte de 23 minutes d'une partie mettant en scène trois dauphins du Marineland d'Antibes et de trois hommes : un dresseur et deux de ses amis – parmi lesquels le maître-nageur Alain Galiani, inventeur d'une technique de nage proche de celle des cétacés (Collard, 2009). Le dresseur est le premier à se mettre à l'eau avec un gros ballon. Ses deux compères le rejoignent vite. Comment vont réagir les dauphins ? Vont-ils imiter le jeu des humains ? Et comment les humains vont-ils se comporter face à eux ? Il s'agit de comprendre la cohésion structurelle (« à quoi joue-t-on ? ») à travers l'observation de la cohésion fonctionnelle (« qui joue avec qui, et contre qui ? »).

La démarche globale relève de l'éthologie (Goldberg, 2010), c'est-à-dire de l'étude des comportements observables des protagonistes *in situ*, en se focalisant ici sur les modes d'interaction intra et inter-espèces (Photo 1).

S'agit-il d'observer l'accomplissement d'un jeu sportif, la praxéologie motrice recèle une batterie d'indicateurs pertinents. Les « sous-rôles sociomoteurs » (Parlebas, 1981) regroupent les actions motrices jugées équivalentes sur le plan stratégique. Garder la balle en main ou en rostre (nez du dauphin) correspond à un sous-rôle sociomoteur : celui de « dribbleur ». En termes de conduites ludomotrices, le dribble souscrit à une volonté de ne pas donner la balle (mais cette logique est-elle transférable au comportement des dauphins ?), à la différence du sous-rôle de

« passeur », dont l'objectif est la coopération directe. À la réception d'une passe, le « réceptionneur » endosse un nouveau sous-rôle sociomoteur. Mais voilà qu'un adversaire s'interpose et intercepte une balle qui ne lui était pas destinée : « intercepteur ». Le quasi réceptionneur charge alors et la balle est finalement projetée hors de portée des deux. Balle morte : le prochain à s'en saisir sera un « récupérateur ».

Les cinq sous-rôles mis entre guillemets – auxquels on ajoute un sixième, le plus fréquent : « en attente », sont retenus pour le décryptage du jeu. Nous aurions pu ajouter : « bloqueur », « poursuivant », « esquivé »... mais cela n'apporterait pas d'information supplémentaire sur la cohésion fonctionnelle élémentaire du jeu. Par contre, ces sous-rôles mis de côté auraient très bien pu servir l'étude de la combativité des joueurs. À ce propos, et entre parenthèses, une fois le visionnage du film réitéré, nous avançons – sans savoir si cela peut être légitimement interprétable – que les humains sont plus agressifs en jeu que les dauphins.

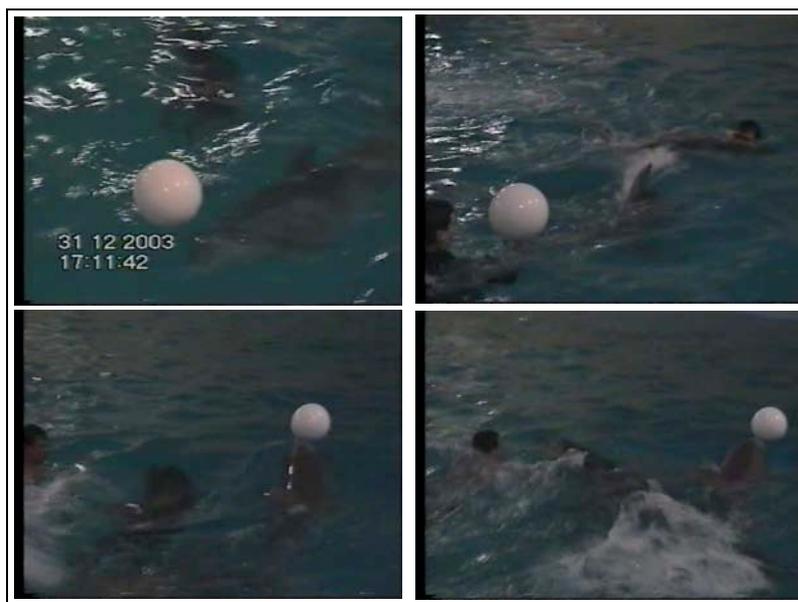


Photo 1. Clichés illustrant la rencontre Dauphins vs Hommes, il y a 10 ans dans le bassin du Marineland d'Antibes. Photos du bas : ballon au rostre, le dauphin s'éloigne côté droit ; un second dauphin virant à gauche coupe la trajectoire du nageur laissant s'échapper le porteur de balle. Dans cette séquence, il y a communication motrice intra-spécifique et contre-communication motrice interspécifique.

Compte tenu de l'objectif poursuivi ici, il convient de distinguer les changements de sous-rôles sociomoteurs symptomatiques d'actes de coopération dauphin-homme (au nombre de quatre : passe inter espèces, réception inter espèces, interception intra espèces, dribble intra espèces), des changements symptomatiques d'actes d'opposition

dauphin-homme (au nombre de quatre : dribble inter espèces, interception inter espèces, réception intra espèces, passe intra espèces) (Fig. 1). Quant aux sous-rôles de « récupérateur » (sur balle morte) et de « en attente », ils font office de séquences de transition.

Résultats et discussion

Les résultats sont présentés sous forme de « ludogramme »¹⁸ (Parlebas, 1981). Cet outil méthodologique décrit le passage d'un sous-rôle sociomoteur à l'autre (lignes des figures 1, 2 et 3) en fonction du temps – selon qu'il s'agit de dauphins (en rouge sur les figures) ou d'humains (en bleu). Tout le scénario des 23 minutes de jeux se lit de gauche à droite.

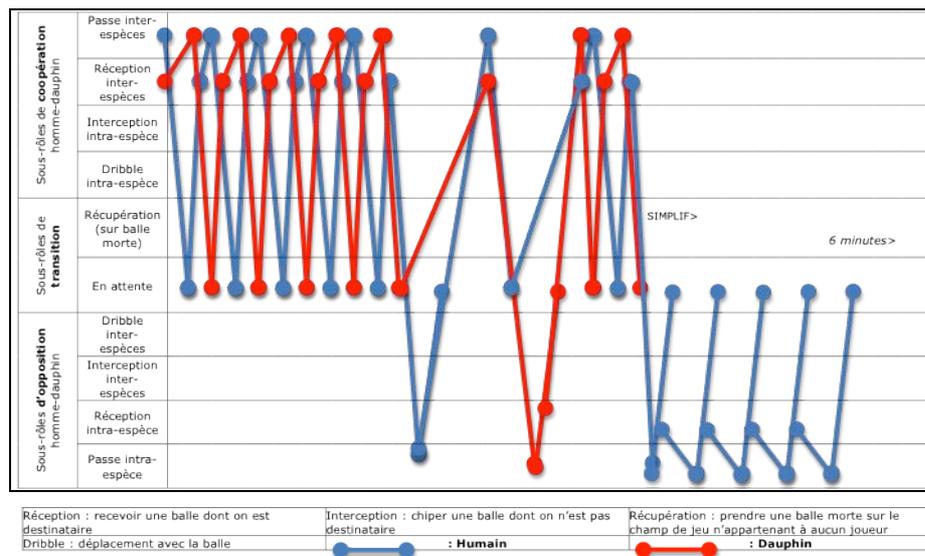


Fig. 1. Six premières minutes. De la coopération à l'opposition. Après avoir instauré des échanges coopératifs avec les dauphins, les hommes finissent par jouer entre eux. À 3 minutes environ : une séquence de renoncement à la coopération homme-dauphin est immédiatement observée chez les dauphins. (Aux deux tiers du ludogramme (SIMPLIF>), les passages de « en attente » à « réception intra » ne sont plus représentés).

¹⁸ Le ludogramme est la « Représentation graphique de la séquence des sous-rôles sociomoteurs (éventuellement des rôles sociomoteurs) successivement assumés par un joueur au cours du déroulement d'un jeu sportif » (Parlebas, 1981, p. 138).

Le jeu se séquence en trois temps. Premier des hommes arrivés dans l'eau, le dresseur lance un gros ballon aux dauphins qui le ramènent une dizaine de fois comme le ferait un chien. Dans l'eau, le dresseur a pied. Les dauphins semblent coutumiers du fait. Le jeu est purement coopératif jusqu'à l'arrivée des deux autres hommes, à trois minutes. Le dresseur lance cette fois la balle à un nageur (passe intra-spécifique) qui n'a pas pied, action suivie d'une passe entre dauphins dès que ces derniers récupèrent le ballon (Fig. 1). Puis on retrouve une phase de coopération interspécifique (3 passes). Celle-ci est rompue par les trois humains qui tentent d'instaurer un jeu strictement compétitif : dauphins *versus* hommes. Pour l'instant, les dauphins observent mais n'interagissent pas. Cette première période de six minutes fait basculer le jeu de la coopération interspécifique – sans doute conditionnée par l'entraînement pour le spectacle du Marineland – à l'opposition totale souhaitée par les hommes.

Désormais, le jeu s'oriente vers un duel inter-équipes (Fig. 2), à l'exception de la septième minute où les dauphins semblent vouloir rétablir une dernière fois la coopération du début. Après cela, on assiste à ce qui pourrait faire penser à un match de water-polo sans tir au but (on devrait plutôt dire une sorte de « passe à dix ») où les hommes se font beaucoup de passes (12 en 8 minutes) comparativement aux dauphins (2 passes en 8 minutes). Forcément plus à l'aise dans l'eau, les dauphins méprisent les passes au profit du dribble (5 dribbles pour une possession de balle de plus de 3 minutes de jeu, 11 dribbles au total contre aucun chez les hommes, Tab. 1).

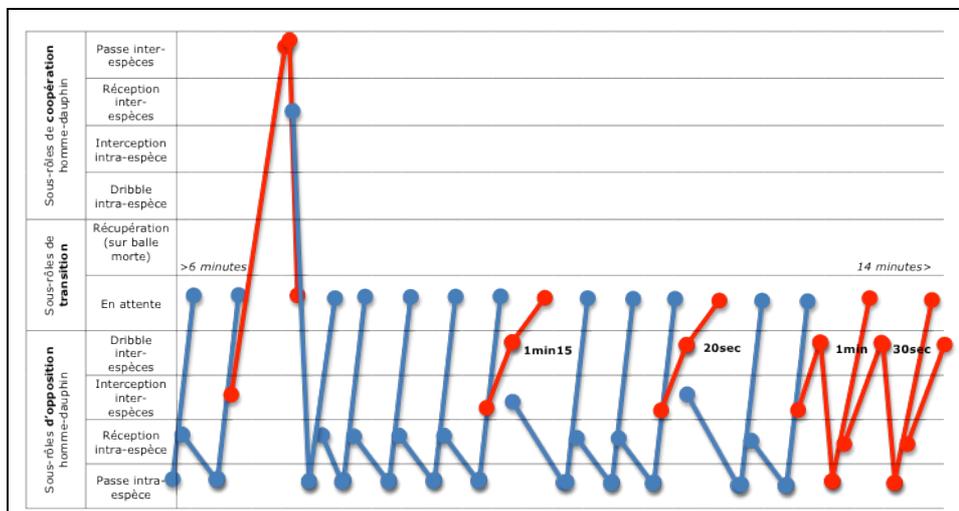


Fig. 2. Huit minutes suivantes. La mise en place du duel interspécifique : hommes vs dauphins. Les hommes ne jouent plus qu'entre eux (contre les dauphins). Les dauphins manifestent un comportement pouvant laisser penser qu'ils tentent de rétablir une fois l'échange coopératif, en vain. Est-ce la conséquence de l'expérience précédente, toujours est-il que les cétacés ripostent ensuite à l'opposition par l'opposition. Les humains privilégient les passes, les dauphins les dribbles. (Pour faciliter la lecture du ludogramme, les passages de « en attente » à « réception » ou « interception » ne sont plus représentés. Rappel légende : bleu/humain, rouge/dauphin).

	Hommes	Dauphins
Temps de possessions de balle (en minutes, arrondies)	9	14
Nombre de passes intra-spécifique (équi. Réceptions intra)	19***	6
Nombre de passes interspécifiques (équi. Réceptions inter)	7	8
Nombre d'interceptions de balle	2	7***
Nombre de récupérations de « balles mortes »	3***	0
Nombre de dribbles	0	11***
Nombre d'interactions de coopération interspécifiques	7	8
Nombre d'interactions d'opposition interspécifiques	21	24

Tab. 1. Indicateurs observés durant les 23 minutes de jeu de balle en présence de 3 hommes et 3 dauphins, dans un bassin d'environ 15 mètres sur 10. (***)Résultats les plus distinctifs à $p < 0.01$, au test du Khi2)

Dans un troisième temps débutant à quatorze minutes, les dauphins s'éloignent des hommes, s'arrêtent et abandonnent le ballon : balle morte (Fig. 3). Ils semblent renoncer au duel en se comportant de la même manière à trois reprises pendant ces 9 dernières minutes. Dès qu'ils interceptent la balle, ils la gardent un long moment (au total, ils la monopoliseront 14 des 23 minutes de jeu, Tab. 1) – esquivant les attaques des hommes (qui parfois replongent depuis la surface, tant ils sont débordés !) – puis s'en éloignent. L'abandon de la balle aux mains des hommes pouvant traduire une lassitude. Quand les nageurs reprennent la balle, les dauphins se remettent à nouveau en chasse et interceptent facilement le ballon qui passe de mains en mains (bien que dépourvus de mains, les dauphins interceptent plus facilement la balle que les humains, Tab. 1 – car ils attaquent par surprise depuis les profondeurs, une tactique dont devraient probablement s'inspirer les vrais poloïstes). Le duel de la seconde période a fait place à un jeu ambivalent où, comme s'ils paraissaient sûrs de leur domination, les dauphins semblent attendre passivement que les humains se reprennent pour s'opposer à nouveau.

Le jeu de la troisième période n'est pas sans rappeler celui rapporté par Lévi-Strauss (1962). Comment expliquer l'obstination des hommes à exercer un jeu à deux joueurs et à somme nulle, où tout ce que l'un gagne, l'autre le perd (von Neumann & Morgenstern, 1944) ? Et comment interpréter l'apparente créativité des dauphins, dont l'attitude fait tourner le duel en désuétude au profit d'un jeu semi-coopératif à somme non nulle où, de façon circulaire, les « adversaires » palmés font allégeance avant de combattre à nouveau ? Répondre à ces questions nécessite probablement de ré-immérer les protagonistes dans leurs logiques respectives de transmission des techniques du corps.

« *C'est en quoi l'homme se distingue avant tout des animaux : par la transmission de ses techniques* » écrivait Mauss en 1934 dans *Les techniques du corps*.

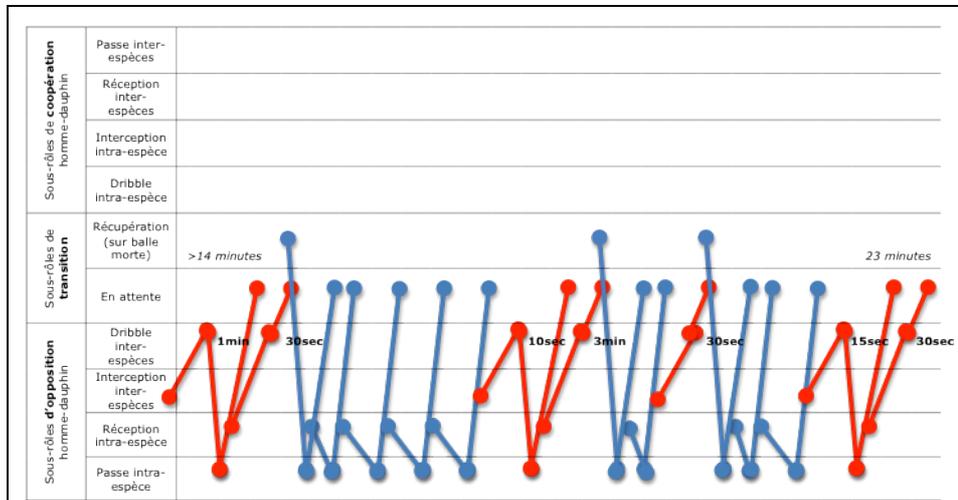


Fig. 3. Neuf dernières minutes. Le duel semble laisser les dauphins. Après avoir intercepté la balle, ces derniers finissent par l'abandonner (balle morte) ; ce qui permet aux humains de relancer l'antagonisme, jusqu'à l'interception suivante. En temps de jeu, les dauphins l'emportent largement grâce à la durée de leurs dribbles (environ 6 des 9 minutes de jeu). (Pour faciliter la lecture du ludogramme, les passages de « en attente » à « réception » ou « interception » ne sont plus représentés. Rappel légende : bleu/humain, rouge/dauphin).

Pour les tenants de la théorie des mèmes¹⁹, si la transmission des techniques et des tactiques du corps peut se faire par l'expérience active chez l'homme comme chez les autres espèces supérieures du règne animal, seuls les humains seraient capables de propager leurs techniques par un processus qui, au sens large, pourrait être qualifié d'imitation (Dawkins, 1976). Pourtant le perroquet, le singe et le dauphin sont dotés de facultés d'imitation. Mais pour ces auteurs, ces animaux copieraient en réalité le produit quand l'homme copie les instructions (Blackmore, 2000). Sur la base de cette logique, on pourrait facilement en déduire que, pour cette raison, la plupart des grands champions de natation, bien que n'ayant jamais vu leur entraîneur dans l'eau, exécutent pourtant parfaitement les quatre nages telles qu'elles sont prescrites par la Fédération internationale, et l'on ne peut distinguer la technique d'un Américain de celle d'un Japonais.

Mais avant d'opérer des déductions à partir d'un courant de pensée accueilli avec un certain scepticisme dans la communauté scientifique (Guillo, 2009), il conviendrait – tant sur le plan du comportement des dauphins que sur celui des nageurs humains – de confronter ces considérations théoriques avec les paradigmes propres au concept d'imitation ou « apprentissage par observation » (Immelmann, 1982), et d'avoir

¹⁹ La théorie des mèmes (ou mémétique), impulsée par le biologiste Richard Dawkins (1976), pose le postulat selon lequel il existe, à l'instar des gènes pour la transmission biologique, des éléments de répliation culturelle dont le mode de transmission repose principalement sur l'imitation.

recours aux travaux des chercheurs en éthologie sur cet objet d'étude. Parfois confondus avec la facilitation sociale, « où la seule présence des congénères induit, accélère ou ralentit, selon les cas, une action » (Goldberg, 2010, p. 135), « les vrais cas d'imitation sont assez peu fréquents dans le monde animal » (*ibid.*, p. 135). Chez les delphinidés, ces comportements semblent bien présents : spécialiste des capacités sensorielles des dauphins, Louis M. Herman (2010) a pu mettre au jour leur aptitude à imiter le comportement moteur d'autres dauphins, mais également d'humains.

Conclusion

La façon dont les dauphins répondent aux sollicitations des nageurs pourrait témoigner de leur grande capacité à copier. Ils paraissent ainsi réussir, dans la seconde période, à intégrer la mécanique du duel (avec un seul raté à la 7^e minute) : peut-on en déduire qu'ils « se considèrent » comme membres de l'équipe des deux autres cétacés, contre la coalition des nageurs ? Quoi qu'il en soit, leur attitude semble traduire une capacité de conscience de soi et des autres tout à fait remarquable. Que penser, cependant, de ce qui pourrait à première vue apparaître dans la troisième période comme un trait de créativité ? Jusqu'à quel degré peut-on considérer la faculté des dauphins à innover, sans se heurter à l'écueil de l'anthropomorphisme ? S'il est hâtif de leur prêter une capacité à inventer ce qui s'apparenterait en l'occurrence à un jeu semi-coopératif, ou même à intégrer plus généralement les règles d'un duel sportif humain du type « water-polo », il n'en reste pas moins que l'observation de cette séquence interroge à la fois sur le concept d'imitation et sur la notion de jeu, tant animal qu'humain.

Chez l'homme, le duel représente l'archétype du sport originel (Parlebas, 1986). Il permet d'exalter la dichotomie des relations que l'on retrouve à bien des égards dans la vie sociale. Du fait de la baisse constante du seuil de sensibilité à la violence physique en Occident (Élias & Dunning, 1986), le sport moderne remplace avantageusement les « duels d'honneur » de l'Ancien régime (Billacois, 1986). C'est dans les duels – comme le water-polo – et non dans les jeux coopératifs ou ambivalents que se manifeste le mieux le respect du caractère et de la morale.

Dans le règne animal, la notion d'adversité peut certes se présenter sous la forme de vrais combats – comme les combats pré-nuptiaux, dont Tinbergen (1953) a bien décrit la manifestation chez les épinoches – mais aussi sous une forme ludique liée à des préexercices en vue de futurs combats chez certains mammifères, comme l'a souligné Karl Groos dès 1898.

Mais qu'en est-il de l'appréhension de grands mammifères comme les dauphins vis-à-vis de la complexité des duels sportifs de l'homme, qu'en est-il de leur capacité à

imiter et inventer dans ce contexte systémique ? Autant de questions qu'il conviendrait bien sûr d'approfondir, et à cet égard, une interdisciplinarité entre l'approche éthologique et celle de la praxéologie motrice serait tout à fait pertinente pour aller plus loin.

Bien qu'il soit donc difficile de tirer des conclusions définitives sur la base d'une seule observation de confrontation de ballon entre des dauphins et des hommes, les éléments ici recueillis apparaissent déjà d'une grande richesse. Ils permettent l'ouverture d'une piste qui nécessite d'être étayée par d'autres mises en situation comparables afin de vérifier si les résultats s'inscrivent dans la même tendance.

Références

- BILLACOIS F. (1986), *Le duel dans la société française des XVI^e et XVII^e siècles. Essai de psychosociologie historique*, Paris, PUF.
- BLACKMORE S. (2006), *La théorie des mèmes. Pourquoi nous nous imitons les uns les autres*, □trad. fr., Paris, Max Milo (1^{ère} éd. en anglais : 2000).
- BOREL É. (1948), *Le hasard*, Paris, PUF.
- BOULLE P. (2011), *La planète des singes*, Paris, Julliard (1963 pour la 1^{ère} éd.).
- CAILLOIS R. (1958), *Les jeux et les hommes*, Paris, Gallimard.
- COLLARD L. (2009), *La cinquième nage. Natation & théorie de l'évolution*, Paris, Atlantica
- DAWKINS R. (2003), *Le gène égoïste*, □trad. fr., Paris, Odile Jacob (1^{ère} éd. en anglais : 1976).
- ELIAS N. & DUNNING E. (1994), *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, □trad. fr. , Paris, Fayard (1^{ère} éd. en anglais : 1986).
- FROHOFF T. G. & PACKARD J. M. (1995), Human interactions with free-ranging and captive bottlenose dolphins, *Anthrozoos: A Multidisciplinary Journal of The Interactions of People & Animals*, 8(1), 44-53.
- GOLDBERG J. (2010) (Ed.), *Éthologie et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- GROOS K. (1902), *Les jeux des animaux*, Paris, Alcan (1^{ère} éd. 1898).
- GUILLO D. (2009), *La culture, le gène et le virus. La mémétique en question*, Paris, Hermann.
- HERMAN L. M. (2010), What laboratory research has told us about dolphin cognition, *International Journal of Comparative Psychology*, 23(3), 310-330.
- IMMELMANN K. (1990), *Dictionnaire de l'éthologie*, Bruxelles, Mardaga (1^{ère} éd. 1982).
- LESAGE T. (2003), Praxéologie motrice et éthologie : quelques pistes pour une interdisciplinarité dans l'étude des jeux sportifs, *Éthologie*, 10, 8-17.
- LÉVI-STRAUSS C. (1962), *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- MARINO L. & FROHOFF T. (2011), Towards a new paradigm of non-captive research on cetacean cognition, *PloS one*, 6(9), e24121.

- MAUSS M. (1934), *Les techniques du corps*, Journal de Psychologie, XXXII, 3 & 4, 366-383.
- PARLEBAS P. (1981), *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice* (réédition 1999 : *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*), Paris, INSEP.
- PARLEBAS P. (1986), *Éléments de sociologie du sport*, Paris, PUF.
- PARLEBAS P. (2011), Modélisation mathématique, jeux sportifs et sciences sociales, *Mathématiques et sciences humaines. Mathematics and social sciences*, 191, 33-50.
- SCHUSTERMAN R. J., THOMAS J. A. & WOOD F. G. (Eds.), (2013), *Dolphin cognition and behavior: A comparative approach*, Psychology Press.
- TINBERGEN N. (1953), *L'étude de l'instinct*, Paris, Payot.
- TRONE M., KUCZAJ S. & SOLANGI M. (2005), Does participation in Dolphin–Human Interaction Programs affect bottlenose dolphin behaviour? *Applied Animal Behaviour Science*, 93(3), 363-374.
- VAN EERSEL P. (1993), *Le cinquième rêve*, Paris, Grasset.
- VON NEUMANN J. & MORGENSTERN O. (1944), *Theory of Games and Economic Behavior*, Princeton, Princeton University Press.

Abstract / Resumen

Three dolphins “mimicing” a water polo match against swimmers

Abstract: What happens when 3 dolphins in captivity play a “match of water polo” improvised with 3 human beings? They show themselves at first docile, capable of integrating without time of adaptation the duel of teams inter sorts provoked by the rowers. The meticulous observation of 6 sociomoteurs sub-roles for 23 minutes – without prejudging that it is really about a play for dolphins – lets suspect an evolution unsuspected by the game. Dolphins seem to grow tired of the match of water polo and appear to leave the balloon to the swimmers, to get back them better then. Their behavior might lead us to believe that they do not content with imitating the product of the human action, but innovate a semi cooperative game. What about this attitude, whereas, on the contrary, the manners to play swimmers ape with allegiance the arbitrary instructions of the sport?

Key-words: Game, relation man/dolphin, sociomotor sub-roles, water polo.

Tres delfines «simulan» un partido de polo acuático contra los nadadores.

Resumen: ¿Qué pasa cuando 3 delfines en cautividad juegan un «partido de polo acuático» con 3 humanos? Ellos se muestran primero dóciles, capaces de integrarse sin tiempo de adaptación al duelo de equipos inter especies provocado por los nadadores. La observación minuciosa de 6 papeles socio-motores durante 23 minutos – sin prejuzgar que realmente se trata de un juego para los delfines – deja divisar una evolución insospechada del juego. Los delfines parecen estar

cansados del «partido de polo acuático» y aparecen dejarles el balón a los nadadores, para mejor recuperarlo luego. Su comportamiento podría dejar pensar que no se contentan con imitar la acción humana realizada, sino innovan un juego semi-cooperativo de suma cero. ¿En ello que hay que pensar en eso, mientras que, contrariamente, la manera de jugar de los hombres cumple enteramente y sin variación las instrucciones arbitrarias del deporte?

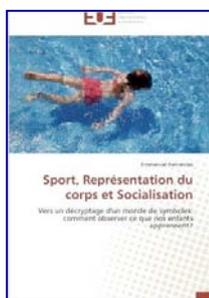
Palabras claves: juego, relación hombre/delfín, sub-papeles socio-motores, polo acuático.

Compte-rendu d'ouvrage

Sport, Représentation du corps et Socialisation : Vers un décodage d'un monde de symboles : comment observer ce que nos enfants apprennent ?

Emmanuel Fernandes

Éditions Universitaires Européennes, 2014, 236 pages



Les activités physiques et sportives exercent une influence considérable et différenciée sur la représentation intime que chaque pratiquant se fait de son corps et de ses ressources. Voilà le propos

que développe Emmanuel Fernandes dans un ouvrage dont l'un des grands mérites est de s'appuyer sur une recherche empirique excellentement conçue, qui mobilise près de 150 enfants appelés à se dessiner après coup, lors de l'accomplissement de plusieurs pratiques sportives. C'est en effet par l'analyse des dessins que l'auteur va tenter de mettre à découvert la façon dont la personne agissante vit son corps, la manière dont l'émotion façonne ses sensations corporelles, la façon dont la relation avec autrui bouleverse l'image intime de son corps en action.

Ce thème est évidemment central dans le champ de l'éducation physique. Il était apparu comme un sujet de grande importance en psychologie ainsi qu'en attestent de nombreux travaux du passé (Luquet, Schilder, Lang, Machover...). Dès 1926 par exemple, F. Goodenough avait proposé un test de dessin demandant à l'enfant : « Dessine-moi un bonhomme ». Cependant, ces travaux et leurs intéressants prolongements restaient pour la plupart à dominante

spéculative et traitaient les représentations graphiques de façon trop générale.

La recherche de E. Fernandes présente deux caractéristiques marquantes : d'une part, sur le plan du fond, il s'agit d'une étude de l'influence exercée de façon différentielle par chaque activité ludosportive précise, d'autre part, sur le plan de la forme, on est en présence d'une démarche expérimentale reposant sur une analyse de dessins d'enfants à l'aide d'une « grille » méticuleuse dont les données ont été soigneusement traitées de façon statistique. A notre connaissance, c'est la première recherche de terrain qui ait analysé, de façon aussi poussée et convaincante, le dessin comme témoin de la représentation subjective du corps agissant et de ses ressources. On attendait qu'une problématique d'une telle difficulté fût traitée par un auteur chevronné, mais c'est un jeune chercheur, psychologue et praxéologue, qui a eu l'audace de s'engager dans ce type de recherche truffée de pièges théoriques et pratiques. La démarche a été brillante et le résultat concluant. En deux mots, comment ce travail se présente-t-il ?

E. Fernandes a retenu un échantillon de 147 enfants de 6 à 8 ans ; chacun d'eux s'est dessiné à cinq reprises dans la pratique de cinq sports dont l'un est son sport de prédilection (natation, gymnastique, danse, judo, handball) ; l'ensemble est ainsi composé d'un corpus de 735 dessins. Chacun

de ceux-ci a été passé au crible d'une grille qui utilise plusieurs dizaines « d'indicateurs » qu'il a fallu définir avec soin ; une analyse factorielle des correspondances a permis d'évaluer le poids relatif des différents traits identifiés dans les dessins. Tout traitement des données achevé, quels apports originaux cette recherche offre-t-elle ?

L'auteur a examiné dans quelle mesure les caractéristiques des dessins étaient en correspondance avec les traits de ce que les praxéologues appellent la « logique interne » de chaque activité : rapport du pratiquant à l'espace et aux objets, rapport au temps, rapport à autrui, au cours de l'accomplissement des conduites motrices. Les résultats sont relativement spectaculaires : ils révèlent que les éléments graphiques sont en correspondance avec certaines particularités de la pratique ludosportive de prédilection de l'enfant. Considéré comme un témoin de ce qu'on nomme le « schéma corporel », le dessin se révèle nettement influencé par la pratique favorite de l'enfant (importance accordée aux mains, aux pieds, à la tête, à l'environnement immédiat, à la présence des autres...). Apparaît une correspondance frappante entre les grands « domaines d'action motrice » identifiés par les praxéologues, et les représentations corporelles ciblées des différentes activités : pratiques psychomotrices et pratiques sociomotrices nettement distinguées, situations chargées d'incertitude, activités de danse valorisant l'imaginaire et la fantaisie s'opposant au graphisme plus strict des techniques sportives classiques.

L'auteur observe une certaine transposition, un certain transfert des caractéristiques vécues de la spécialité sportive de l'enfant vers son auto-représentation graphique lors des autres activités qu'il connaît moins. Le lecteur de cet ouvrage pourra prendre connaissance avec profit de la foule de

données stimulantes relatives au vécu corporel associé à la logique interne des activités physiques et sportives, que propose cette belle expérience. Il s'agit là d'une avancée d'une grande importance. Bien entendu, corrélation n'est pas causation ; il conviendra de prolonger cette recherche et d'être prudent dans l'interprétation des données. Mais il est clair que dans cette démarche, E. Fernandes a réussi à s'extraire des discours incantatoires relatifs à l'image du corps, pour se confronter à un traitement contrôlé et solide du ressenti corporel de l'enfant, données subjectives mais interprétées le plus objectivement possible.

C'est ce type de recherche analysant des pratiques motrices de terrain dans une perspective expérimentale, qui donne aux STAPS leur pleine signification. Manifestement, cet ouvrage souligne que Emmanuel Fernandes s'est engagé dans une voie prometteuse.

Pierre Parlebas

Parutions



Playing Fields : Power, Practice, and Passion in Sport
Mariann Vaczi (sous la dir.)
Center for Basque Studies
janvier 2014, 396 p.

Les frontières de l'humain
Henri Atlan et Frans de Waal
Le Pommier,
Le collège de la cité
juin 2014, 130 p.



Le Sport. Diffusion globale et pratiques locales
Matthieu Genty
et David Sudre (sous la dir.)
L'Harmattan
coll. Local & Global
mai 2014, 228 p.

Jakob von Uexküll, explorateur des milieux vivants : logique de la signification
Hadrien Gens
Éditions Hermann,
coll. Visions des sciences
mai 2014, 190 p.



Rencontres thématiques

- *Éthologie et Anthropologie des mondes sensibles aux mondes de la représentation*
10 octobre 2014, Nanterre
Journée d'étude GEMDEV
Comité d'organisation : Philippe Erikson
et Gérard Leboucher (Université Paris Ouest Nanterre)

- *Congrès international de l'ISSA 2015 Focus sociologique et bien-être du sport.*
Du 9 au 12 juin 2015, Université Paris Descartes, 1 rue Lacroix, Paris
Co-organisé par le laboratoire TEC EA3625
www.issa2015.org/fr/

- *III^{ème} Séminaire brésilien de Praxéologie Motrice « Organisation du travail pédagogique et de la didactique en Éducation Physique »*
du 30 avril au 3 mai 2015
Centre d'Éducation Physique et des Sports de l'Université Fédérale de Santa Maria (Brésil)

- *2^{ème} Congrès International de Praxéologie Motrice « Les conduites motrices au carrefour des sciences – Avenir de la praxéologie motrice »*
Université Hassiba Benbouali de Chlef (Algérie)
du 9 au 11 novembre 2015
Congrès organisé par le Laboratoire APS, Société, Éducation et Santé, en partenariat avec l'Association Internationale de Praxéologie Motrice (AIPRAM)

Abonnement

Pour la version électronique, l'abonnement s'effectue sur le site de la revue (www.revue-ethologie.com). Il donne droit à 3 numéros ; son coût est de 30 euros pour un abonnement individuel et de 50 euros pour un abonnement institutionnel.

L'abonnement à la version imprimée pour trois numéros, donnant également droit à la version électronique, est de 40 euros pour un abonnement individuel et de 60 euros pour un abonnement institutionnel. Le formulaire d'abonnement figurant ci-dessous est à renvoyer dûment complété et accompagné du règlement à *Ethologie & Praxéologie*, ADRET, à l'attention de J.M. Poupard, 1 rue Lacretelle 75015 Paris.

Mme, M. :				
Adresse :				
Code Postal :	Ville :	Pays :
Tél. :	E-mail :		
Profession – Activité :				
Souhaite m'abonner pour 3 numéros :					
<input type="checkbox"/> Abonnement individuel 40 €					
<input type="checkbox"/> Abonnement personne morale 60 €					
Règlement France :					
<input type="checkbox"/> Chèque bancaire français à l'ordre de l'association ADRET					
Règlement autres pays :					
<input type="checkbox"/> Virement bancaire libellé en euros à l'association ADRET					
Crédit Lyonnais – N°30002-08959-0000079080H-97					
<input type="checkbox"/> Mandat international					

Conditions de publication

La revue accepte d'expertiser pour publication tous travaux scientifiques relevant de l'éthologie ou de la praxéologie motrice suivant les axes définis dans son projet éditorial. Elle publie en français et peut accepter des articles en anglais et en espagnol.

Les textes soumis pour publication doivent être adressés en version électronique, formats word et pdf, au Comité de publication par courriel à contact@revue-ethologie.com. Les normes de présentation des articles sont consultables sur le site internet de la revue. Les articles seront publiés après expertise en aveugle.

Contents / Indice

Surfing “with” and “against” others. “Free” ride surfing ? Surfear « con » y « contra » sus compañeros. Una «práctica libre» liberada de toda limitación? Antoine BISSON.....	3
The art of touching horses and the equestrian solfeggio. Arte de tocar el caballo, y el solfeo de la equitación. Carlos Pereira	19
Bodily and material cultures. An African ethnographic case. Las culturas materiales y motrices. Un caso africano. Jean-Pierre Warnier.....	39
Three dolphins “mimicing” a water polo match against swimmers. Tres delfines «simulan» un partido de polo acuático contra los nadadores. Luc COLLARD et Thierry LESAGE.....	50
<i>News / Actualidades</i>	62
<i>Subscription and Conditions for publication / Suscripción y Condiciones de publicación</i>	65
<i>Contents / Indice</i>	66